Bibliothèque du Parlement

ANNONCES.

Première insertion, 7 centins par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centins par ligne. Le carré de 20 lignes, $40 pour l'année et $25 pour six mois le demi-carré de 10 lignes, $25 pour l'année et $15 pour six mois, avec le privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excédant pas 8 lignes, $10 pour l'année, $6 pour six mois et $2 pour un mois.

☞ Toute annonce envoyée sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions sera publiée pendant six mois.

LE PAYS

BUREAUX : 51, Grande Rue Saint-Jacques

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE—Au Canada, un an, $6; six mois, $3.

EDITION HEBDOMADAIRE—Au Canada un an, $2; six mois, $1.

Pour les Etats-Unis et l'Europe, le prix ordinaire, plus les frais de port.

☞ Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. On adresse le lettres et communications au GÉRANT du *Pays* No. 51, Grande rue Saint-Jacques.

VOL. XVII. MONTREAL, SAMEDI, 28 AOUT 1869. No 243

ATTENTION.

CAROSSES POUR ENFANTS !

PERAMBULATEURS POUR ENFANTS !

Vaultipèdes ! Vaultipèdes !

On vient de recevoir l'assortiment le plus considérable de CAROSSES POUR ENFANTS que l'on puisse voir en Canada, aux prix de $4.00 à $25.00.

— AUSSI —

Un nouveau VAULTIPÈDE POUR ENFANTS, convenable pour jeu de parterre ou Chambre de Nourrice. Le premier et seul Vaultipède dans la Puissance.

☞ N'oubliez pas l'adresse.

D. A. HARPER,
No. 267, Rue Notre-Dame, Cathedral Block.

N.B.—Horloges et Montres réparées proprement.

3 mai 1869. aa—146.

Acte concernant la Faillite, 1864

ET SES AMENDEMETS.

DANS L'AFFAIRE DE

FRANK OWENS, Hôtellier,

FAILLI.

Les Créanciers du Failli sont notifiés de se réunir au Bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, en la Cité de Montréal, LUNDI, le TRENTIÈME jour d'AOUT courant, à TROIS heures P. M., pour l'examen public du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en général. Le Failli est par le présent notifié d'y assister.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 12 aout 1869. bs—231

Acte concernant la Faillite. 1864.

Dans l'affaire de

JOHN FULTON et Cie., de Montréal, Province de Québec, Commerçants,

FAILLIS.

Les créanciers des faillis susdits sont notifiés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations, dûment attestées, avec les pièces justificatives, sous le délai de deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.

Montréal, 17 aout 1869. 234

Acte concernant la Faillite, 1864

DANS L'AFFAIRE DE

FELIX McCABE, de Montréal, commerçant,

FAILLI.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'à SAMEDI, le QUATRIEME jour de SEPTEMBRE 1869.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 12 août 1869. bs—231

Acte concernant la Faillite, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

BENJAMIN LEPINE, de la paroisse de St. Michel de Lachine, Comté de Jacques-Cartier, Hôtellier,

FAILLI.

Les créanciers du Failli sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus à moi, Syndic sousigné; et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 20 aout 1869. s—237

BOIS de SERVICE

10,000,000 de pieds.

Nous avons en mains et offrons au public DIX MILLIONS DE PIEDS DE BOIS DE CONSTRUCTION. Le fonds le plus considérable et le plus varié dans la ville, consistant en pin, épinette, tamarac de 3 pouces; pin, épinette, tamarac et bois blanc de 1¼, 1½ et 2 pouces; do ½, ¾ et 1 pouce; noyer noir, érable, frêne, merisier, etc., en madriers, planches et voliges (*scantlings*) de toutes longueurs et largeurs; 40,000 pieds de cèdres; 3,000 rames pour cageux, dalles et échelles et une grande quantité de bardeaux sciés et fendus de première classe et lattes de pin.

Nous tenons constamment en mains une grande quantité de madriers, planches de pin et d'épinette, embouffetés pour plancher, toits, etc.

Les personnes qui ont besoin de bois de service feront bien de venir nous voir et de faire un choix dans notre grand fonds d'effets, vu que nous offrons les effets ci-dessus à des prix extrêmement bas et que l'on ne peut trouver dans la ville.

JORDAN & BÉNARD.

19, rue Notre-Dame, (près de l'hôtel Donegana) 362 rue Craig, coin de la rue Bonsecours (Quarré Viger); 295, rue Ste. Marie, (vis-à-vis les casernes de Molson); et quai Bonsecours, en été

21 juillet. em—213

N. CODERRE,

Marchand-Tailleur,

No. 233, Rue St. Laurent,

Dans le magasin de JOLICŒUR et LAMY,

où l'on trouvera des Draps, Casimirs et Tweeds de toutes sortes et des gouts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

18 aout 1869. aa—234

C. J. DAUPHIN,

Sculpteur, Modeleur et Décorateur,

NO. 268, RUE ST. JOSEPH,

MONTRÉAL.

M. C. J. Dauphin a l'honneur d'informer ses amis et les entrepreneurs en général qu'il vient d'ouvrir un atelier de SCULPTURE et de MODÈLES pour MOULES, tels que fonte, plâtre, etc. Il profite de cette occasion pour remercier le public de l'encouragement libéral qu'il a reçu, et l'informe que tout ordre que l'on voudra bien lui confier sera rempli avec ponctualité et à des prix qui défient toute compétition.

5 août. 223

LA BANQUE DU PEUPLE.

DIVIDENDE No. 68.

Les Actionnaires de la BANQUE DU PEUPLE sont par les présentes notifiés qu'un dividende semi-annuel de QUATRE par cent a été déclaré sur le capital de cette Banque et sera payable LUNDI, le 6 septembre prochain et les jours suivants.

Le livre de Transfert sera fermé depuis le 16 jusqu'au 31 août inclusivement.

A. A. TROTTIER,
Caissier.

Montréal, 13 aout 1869. am-tfps-231

LIVRES.

ANNE SEVERIN, par Madame Augustus Craven, 1 vol. in-12 br	$1 00
L'AMOUR DU CLINQUANT, par l'abbé Tounissoux. 1 vol. in-12 br..................	50
L'ART D'ACCOMMODER LES RESTES, dédié aux petites fortunes, 1 vol. in-12 cart	38
BELLAH, par Octave Feuillet, 1 vol. in-12, broc..................................	75
LES BRULEURS DE TEMPLES, par A. De Pontmartin, 1 vol. in-12 br.............	50
LA CUISINIERE DES MÉNAGES ou manuel pratique de cuisine et d'économie domestique pour la ville et la campagne, par Mme Rosalie Blanquet, in-12 cart	75
CINQ MARS ou une Conjuration sur Louis XIII, par le Cte. Alfred de Vigny, 1 vol. in-12 br....................................	75
LA FRANCE NOUVELLE, par M. Prévost-Paradol, 1 vol. in-12 br.................	75
JACQUES-CARTIER, par H. Emile Chevalier, 1 vol. in-12 br.....................	75
HISTOIRE DU PEUPLE AMÉRICAIN, Etats-Unis, et de ses rapports avec les Indiens depuis la fondation des Colonies Anglaises jusqu'à la révolution de 1776, par Aug. Carlier, 2 vols. in-8o br.........	3 00
HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE DE LA PRUSSE depuis ses origines jusqu'à 1867, par Emile Chevalet, 1 vol. in-12 br....................................	88
LES HOMMES DE 1848, par A. Vermorel, 1 vol. in-12 br..............................	88
POETES FRANÇAIS des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, par Fr. Godefroy, 1 vol. in-12 br....................................	88
RECETTES à l'usage des ménages bourgeois et des petits ménages, comprenant la manière de servir à nouveau tous les restes, par le Baron Brisse, 1 vol. in-12 cart	63
RÉCIT D'UNE SŒUR, souvenirs de famille recueillis par Mme Augustus Craven, 2 vols. in-12 bro..........................	2 00
LES RÉVOLUTIONS DE L'ESPAGNE CONTEMPORAINE, quinze ans d'histoire, per Ch. de Mazade, 1 vol. in-12 br.	88
RICHARD II, épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre, par H. Wallon 2 vols. in-8o br..........................	3 60
SUR LE RAIL, par Jules Noriac, 1 vol. in-12 br....................................	50
LES SIGNES DU TEMPS, par Henri Rochefort, 1 vol. in-12 br.....................	75
STELLE, par le Cte Alfred de Vigny, 1 vol. in-12 br....................................	75
LE TRÉSOR DE LA BONNE MÉNAGÈRE, par E. Hocquart, 1 vol. in-12 cart...	35

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND et FILS.
12 et 14 Rue St. Vincent.

Montréal, 8 Juin 1869. 175

On attire l'attention spéciale de ceux qui portent des lunettes sur le fait que LAZARUS MORRIS et Cie., Oculistes et Opticiens, 295, RUE NOTRE-DAME, (salle No. 1, en haut) sont prêts à pourvoir de leur Lunettes parfaites et célèbres, ceux qui souffrent d'aucun défaut de la vue. Ces lunettes ont été en usage dans presque toutes les parties d'Angleterre et des Etats-Unis pendant les dix dernières années; et les avantages suivants leur sont reconnus sur celles dont on se sert ordinairement; Par la construction parfaite des lentilles, elles aident et préservent la vue, et donnent aux porteurs de lunettes, une vue distincte dont ils ne jouissaient pas jusqu'alors.

Le matériel des lentilles est spécialement fabriqué pour les usages optiques, pur, clair et dur, et non sujet aux égratignures. Elles sont les seules Lunettes qui préservent autant qu'elles aident la vue. Ajustement parfait garanti.

Rappelez-vous l'adresse 295, Rue Notre-Dame, Salle No. 1, en haut. Nous n'employons aucun colporteur.

16 juillet 1869. 203.

SUCCESSION SERAFINO GIRALDI.

Toutes personnes endettées envers la succession de feu SERAFINO GIRALDI, Ecr., en son vivant, Marchand, de la Cité de Montréal, sont notifiées de venir immédiatement payer entre les mains de M. J. H. JOBIN, N. P., au bureau des Soussignés; et ceux qui ont des reclamations contre la dite Succession devront les lui produire, dument attestées sous le plus court délai possible.

Par ordre,
JOBIN, MATHIEU ET DESROSIERS,
Notaires.
No. 5, Rue Ste. Thérèse.

Montréal, 7 Juillet 1869. jno—198

S. P. Moussette et J. Chartrand, Notaires,

BUREAUX : No. 35, RUE St. VINCENT,
ET No. 167, RUE LAGAUCHETIÈRE,
MONTRÉAL.

N. B.—Outre les transactions ordinaires du notariat, ces MM. se chargeront de Location de Maison, de vente à commission, et généralement toutes autres affaires d'agence et de collection.

10 juillet. em.—227.

ATTENTION.

MM. BRODEUR ET BEAUVAIS prennent plaisir à remercier leurs amis et le public de Montréal pour l'encouragement libéral qu'ils ont reçu durant l'année dernière, et les informent qu'ils ont en mains un bon assortiment de BOTTES et SOULIERS, à des prix raisonnables pour ouvrage de première classe. Aussi, Chaussures françaises et anglaises importées pour Dames, Messieurs et Enfants, d'Eté et d'Automne, et BOTTES CONGRESS en JEAN SATIN blanc et KID pour Dames, ainsi que PANTOUFFLES avec ou sans talons.

Nous nous sommes aussi assuré les services de M. HAROLD comme contre-maitre compétent pour l'ouvrage des pratiques. Tous les ordres que l'on voudra bien nous confier seront promptement exécutés sous le plus court délai.

BRODEUR ET BEAUVAIS,
Successeurs de J. et T. BELL,
273, Rue Notre-Dame.
Montréal.

22 juin. 188.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

Taxe des Ecoles de la Cité.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'UN ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, dans cette cité, divisé en quatre listes distinctes, d'après les dénominations religieuses, en conformité avec les dispositions de l'Acte passé à la dernière session du Parlement, pour amender les lois concernant l'Éducation dans cette Province, est maintenant terminé et déposé au Bureau du soussigné, où les dites listes pourront être examinées pendant trente jours de cette date.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
Hôtel-de-Ville,
Montréal 2 Aout, 1869. am-cfps-220

Désinfectants Caloriques Patentés DE McDOUGALL,

Pour EMPECHER LES MAUVAISES ODEURS ET LES EMANATIONS PUTRIDES,

Sont les MEILLEURS et MOINS COUTEUX DESINFECTANTS pour purifier les CABINETS, CLOAQUES, EGOUTS, CHAMBRES de MALADE, etc., etc., dont l'usage soit répandu dans tout le service de Sa Majesté et dans les principaux Hôpitaux.

Divers Certificats :

COMPAGNIE D'OMNIBUS DE LONDRES (Limitée,)
Bell Lane Depot, Londres.

Monsieur,—Après avoir examiné soigneusement pendant longtemps l'effet de votre poudre désinfectante sur l'atmosphère de nos écuries, et le résultat sur la santé de nos chevaux, notre Compagnie a donné des ordres pour qu'on en fit usage dans toutes nos Ecuries.

Cette Compagnie fera un épargne immense en préservant ses chevaux qui sont au nombre de 6,000.

(Signé,) ARTHUR McNAMARA.

Nous, soussignés, Médecins Vétérinaires et autres, avons adopté l'usage de la POUDRE DÉSINFECTANTE de McDOUGALL pour nos écuries et en recommandons l'usage. Ses qualités propres à sécher le pavé, à adoucir l'air, et détruire toute vapeur nauséabondes, sont très remarquables.

(Signé), JOHN GIBSON,
JOHN LAWSON,
Médecins Vétérinaires, Manchester.

John Greenwood, Propriétaire de Carosses et Omnibus, (employant 400 chevaux,) Manchester, et dix autres Médecins Vétérinaires et commerçants de chevaux.

A vendre en caques et en paquets.

LYMANS, CLARE ET CIE.

3 juin. 171

LOTS A BATIR

A VENDRE.

CETTE magnifique PROPRIÉTÉ située au coin des Rues Sherbrooke et St. George, entre les Rues St. Urbain et Bleury, connue sous le nom de "PROPRIÉTÉ DE PLATT," est maintenant offerte en vente en LOTS A BATIR. Plusieurs de ces Lots commandent les meilleures vues de la cite.

Cette Propriété est commuée, et le Titre rendu parfait par Acte du Parlement.

S'adresser à

A. SKAIFE.
117, Rue St. François-Xavier.

3 mai fm—145

RESTAURANT DU PALAIS,

NO. 9, RUE ST. JACQUES,
(Près du Palais de Justice,)
MONTRÉAL.

Lunch de midi trois à heures 15c.
Diner à toute heure 25c.
Meilleurs comestibles et liqueurs de première qualité.
Ouvert le matin à l'arrivée des bateaux de Québec et aussi aux heures de l'arrivée des convois de tous les chemins de fer.

5 juin. aa—173

MAISON A VENDRE.

A vendre une maison en pierre à deux étages avec galeries au 1er et 2e étage et un arpent de terrain, située sur le chemin Papineau, à une distance d'un mille du marché Papineau. Au bout de la ferme de M. Logan. Prix, £400. Conditions de vente: £50 par année sans intérêts. Titres incontestables et propriété commuée.

Pour plus amples informations, s'adresser à

MAURICE BROUILLET,
No. 417, rue Ste. Marie.

29 juillet. am—217

GEORGE B. BERUBE,

Agent pour l'achat ou vente de toutes sortes de propriétés foncières, etc., aussi pour l'achat ou vente de Bois de sciage, douves, etc., et le recouvrement de toutes dettes quelconques.

BUREAUX:

Ebert's Block, King Street
CHATHAM, ONTARIO.

REFERENCES:

L'Hon. W. McCREA, Conseiller Législatif.
R. STEPHENSON, Ecr., Membre des Communes
JOHN SMITH Ecr., M P.
ARCHD. McKELLAR, M.P., Bothwell.
HENRY SMITH, Maire de la ville Chatham.

mars jno—97

DEMENAGEMENT.

ST. GEORGE & DRAPEAU

ONT TRANSPORTÉ LEUR

Magasin de Ferblanterie et Plomberie

—AU—

NO. 98, RUE ST. LAURENT,

ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIÈRE ROUGE.

Tout en remerciant le public et leurs amis de l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, MM. St. G. et D. espèrent se rendre dignes de plus en plus de leur confiance par la ponctualité avec laquelle les ouvrages seront à l'avenir exécutés, et aussi par la variété, et l'augmentation du fonds de leur nouveau magasin. Ils ont en main et à des prix réduits un assortiment complet de ferblanterie; ils prennent aussi les ordres au dehors pour la confection et réparation des couvertures, dalles et daleaux.

Ayant aussi un assortiment complet de tuyaux à l'eau et à gaz, glacières, champlures, gazeliers et bains, les ouvrages dans cette branche seront faits avec les meilleurs matériaux et exécutés sous le plus court délai. Ils posent aussi les fournaises à air chaud de toute dimension, et les certificats qu'ils ont obtenu démontreront que leur système est un des meilleurs connus jusqu'à présent.

2 aout. fm—220

TRANSPORT DES MALLES.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 17 Mai 1869.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A.M	Levées P.M
		ONTARIO.		
8.00	.....	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.30	6.00
8.00	.....	Province d'Ontario......(a)	7.30	6.30
	5.15	Rivière Ottawa p. vapeur.	6.00	....
		QUEBEC.		
8.00	.....	Chemin de fer Arthabaska et Trois-Rivières............	....	7.00
11.00	.....	Do Caug. et Hemmingford	....	3.30
8.00	2.00	Chemin de fer Montréal, Sherbrooke et I. Pond.	6.00	1157
8.00	.....	Cité de Québec p. chemin de fer et à l'Est	....	7.00
8.00	.....	Cité de Québec p. vapeur	....	6.15
8.00	.....	Chemin de fer Richmond et Québec	....	7.00
10.00	.....	Do St. Jean et Rouse's Pt.	....	3.30
10.00	.....	Shefford et la Jonction du chemin de fer Vt........	....	3.30
		MALLES LOCALES.		
9.30	...	Beauharnois..............	7.00	....
11.00	.....	Chambly (aussi 6 a.m) et St Césaire.....................	....	2.00
11.00	.....	Contrecoeur, Varennes et Verchères................	....	2.00
10.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouest....................	10.30	....
11.00	5.15	Huntingdon..............	7.00	3.30
9.30	5.15	Lachine.....................	7.00	3.30
10.00	.....	Laprairie et St. Lambert..	....	1.15
11.00	.....	Longueil.	6.00	2.00
.....	5.15	New Glasgow, Sault au Récollet et Terrebonne....	7.00	....
8.30	5.00	Pointe St. Charles.........	8.30	5.00
8.00	.....	St. Eustache, St. Laurent et St. Martin.............	7.00	....
.....	2.45	St. Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse..................	7.00	....
8&10	.....	St. Jean et Station St. Armand..........................	8.00	3.30
8.00	.....	Trois-Rivières par la Rive Nord.......................	....	1.30
		PROV. MARITIMES.		
.....	.....	N. Brunswick et Isle P. E.	...	1.15 7.00
.....	.....	Halifax, N.-E.	...	1.15 7.00
.....	.....	(Chaque malle pour Halifax, d'où se fait l'expédition à l'arrivée des vapeurs de New-York, comprend celle de T.-Neuve.	.....	7.00
		ETATS-UNIS.		
8&10	.....	Albany, Boston, Buffalo, Burlington, N.-York, &c.	...	3.30
8&10	.....	I. Pond & Portland.........	...	1 & 7
8.00	.....	Etats de l'Ouest............	7.30	6.30

INDES OCCIDENTALES.

Lettres, &c, payées d'avance *via* New-York, sont expédiées chaque jour à New York d'où partent les autres malles.
Pour Havane et Indes Occidentales, *via* Havane, tous les Jeudis P. M.
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brézil, le 23ème jour de chaque mois. 3.30

GRANDE BRETAGNE.

Par la Ligne Canadienne, Vendredi.......... 7.00
Par do Cunard : *via* N.-Y., Lundi............ 3.30
Par Brême (si l'adresse le comporte) *via* N.-Y......Mardi............ 3.30

(a) Les sacs de la malle pour les chars pour Ontario sont ouverts de 8.10 a.m. à 7.10 p.m.
Do do pour I.P.R ouverts jusqu'à 1.40 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boites à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M. Le Dimanche à 9.00 P.M.

MANUFACTURE VICTORIA DE FIL METALLIQUE

No. 15, Rue St. Urbain,

A. DECARIE, fabricant d'étoffe en Fil de Cuivre, de Coppre et de Fer. Garde-Manger, Etoffe en fil métallique pour machines à éventer, couverts à fromage, Cribles à charbon, Gaze en fil de fer, articles do pour jardin, Rideaux de fenêtres, entourage de tombe, et toute espèce d'ouvrage en fil métallique.

Tout ordre promptement exécuté à prix modéré.

17 juin. fm—183

PHOTOGRAPHIE.

Le soussigné, venant d'agrandir et de perfectionner sa lumière, informe respectueusement ses amis et le public en général que son établissement est maintenant l'égal sinon supérieur à aucun autre de ce genre à Montréal; il continuera comme par le passé à prendre des photographies coloriées ou non coloriées pour $1 la douzaine. Il invite ses nombreuses pratiques et le public à le favoriser d'une visite afin de s'assurer de son habileté. Il garantit entière satisfaction.

JOHN O'REILLEY.

No. 474, rue Lagauchetière, entre les rues St. Urbain et St. Charles Boromée. 201

Société Permanente de Construction du District de Montréal.

AVIS.

MILLE LOUIS (£1000) des fonds permanents à vendre à 6½ pour cent par année. Ces fonds rapportent un dividende semi-annuel de cinq pour cent chacun. S'adresser au Bureau, 12, Place d'Armes.

5 juillet. 196

VÉLOCIPEDE.

Les amateurs de Vélocipède apprendront avec plaisir que l'on vient d'ouvrir un ROND de VÉLOCIPÈDE sur la Rue CADIEUX, Village St. Jean-Baptiste, qui ne peut pas être surpassé en Canada, aussi une BALANÇOIRE et autres jeux, ainsi qu'une Salle de Rafraichissements.

Prix pour l'usage du Vélocipède par quart d'heure: 10 cents.

Prix d'Entrée : 5 cents.

13 mai. em—cfps—154

GEO. H. HAZELL

CONFISEUR
ET
BOULANGER DE BISCUITS,
EN GROS
No. 6, Rue Bonsecours
MONTREAL.

Montréal, 28 avril 1869. aa—142

"Magna est Veritas et Prævalebit."
"La verite est grande et elle prevaudra."

AMERS D'HOSTETTER, AMERS DE MISHLER, AMERS DE RICHARDSON, AMERS DES PLANTATIONS, etc.

Jamais les spiritueux distillés ou l'alcohol étendu n'ont été présentés au public sous une forme plus propre à créer des habitudes d'ivrogne et un final et fatal esclavage de la bouteille que celle suggérée par la tête de cette annonce. Ces compositions ne sont rien moins que du whiskey ou du rum déguisés par l'introduction de quelques écorces amers, bois et racines dont un homme ayant quelques notions de botanique pourrait chargerune charette dans presque tous les bois de notre pays. **** Ces manufacturiers d'amers font des fortunes par la vente de whiskey chargé d'amers et la crédulité et la confiance de milliers de personnes dont les systèmes nerveux demandent des stimulants ou des narcotiques, et qui ont trop de délicatesse envers le [illegible] public et trop de conscience pour boire du whiskey pur dans une auberge. Dans un prochain numéro de l'*Advocate* je me propose de démasquer d'une manière rigoureuse l'hypocrisie flatteuse, la philanthropie fausse et la sympatnie affectée pour l'humanité souffrante qui servent si bien à dorer cette vente de whiskey coloré. En même temps, que tous les amis de tempérance, les patriotes et les philantropes se mettent en garde contre le whiskey déguisé comme une médecine.—CHARLES JEWETT.

COPIE.—Laboratoire du Département de l'Agriculture, Washington, 28 déc. 1868:

"Les Amers au Vin" de M. A. M. F. Gianelli, de Montréal, éprouvés dans ce laboratoire, ont donné les résultats suivants: "Amers Royaux Italiens" (2 bouteilles examinées), pesanteur spécifique, 1.0009.

Au moyen de plusieurs résultats.

Acohol (par la pesanteur)......15.2-00 par cent.
Sucre (canne)........................ 3.37 do
do (fruit)............................ 63 do

L'extraction était abondante et contenait plusieurs odeurs aromatiques. Après l'avoir évaporé, psrcipité plusieurs fois avec les réactifs ordinaires, elle a produit une substance ayant la réaction de "l'Ouanthine" de Faure. On pouvait séparer l'acide tartarique en quantité remarquable et la remarquer facilement.

Une solution de nitrate d'argent n'a pas été réduite par le liquide ("Amers"), et il n'y avait aucune apparence de l'huile "Fusel."

Cette analyse prouve que le principe étheré du vin (Ouantine) se trouve en quantité considérable, et que l'acide propre du vin de Xérès s'y trouve aussi, et que l'on ne peut découvrir aucune trace de l'huile "Fusel."

D'après tous ces réactifs, ils est évident que l'on s'est servi de vin pour fabriquer les "Amers Italiens de Vin" et que l'on ne s'est pas servi de whiskey.

La plus grande partie de l'alcohol trouvé appartenait certainement au vin qui se trouvait dans les amers, et non au whisky.

(Signé,) THOMAS ANTISELL, M.D.,
Premier Chimiste du Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

New-York.

CHER MONSIEUR,—Me relevant d'une longue et grave maladie, je reçus une bouteille de votre "Tonico Reale" et son usage m'a causé beaucoup de bien, vu que je m'aperçois que mon appétit et ma digestion se sont améliorés, et je n'hésite pas à le recommander comme un des meilleurs et des plus agréables toniques dont je me sois jamais servi.

WILLIAM ARNOLD,
A. B. Trinity College, Dublin; M. R. C. S., Londres; M.D., New-York, Licencié du Collége Royal de la Havane.

A. M. F. GIANELLI, Ecr.
25e rue Est, No. 20, New-York.

CHER MONSIEUR,—J'ai essayé avec soin le "Tonico Reale" et j'ai le plaisir de vous informer que c'est le tonique le plus agréable et le meilleur que j'ai jamais employé dans ma pratique. Je le trouve le plus particulièrement adapté aux femmes et aux enfants affaiblis par les diverses maladies auxquelles ils sont sujets. Si vous me faites la faveur de m'informer, par lettre, où je puis me procurer cet amer pour mes patients, je ferai tout mon possible pour le recommander. Ordinairement les amers qui se vendent sont trop amers et renferment trop d'*Acohol*, et par conséquent deviennent nuisibles.

Votre "Tonico Reale" me semble être le tonique que nous avons cherché longtemps, mais que nous n'avons jamais trouvé jusqu'à ce que le Prof. Verri, M. D, de Padoue, en ait doté le monde médical.

Respectueusement, etc.,
W. FRED. HOLCOMB, M. D.
Professeur de Chirurgie auriculaire et Ophtalmique au Collége de Médecine de N. Y., et Chirurgien de l'Hôpital Ophtalmique et du Dispensaire Demult.

A A. M. F. GIANELLI, Ecr.

CHER MONSIEUR,—Après un long et minutieux essai, j'ai beaucoup de plaisir à recommander vos Amers Royaux. C'est un excellent stimulant et tonique qui aide à la digestion et donne du ton aux organes de la digestion. Je crois, d'après la note que vous m'avez remise des ingrédients qui entrent dans sa composition, que c'est une combinaison admirable, un tonique agréable, utile et sûr.

Votre dévoué,
R. P. COOKE, M.D., New York.

M. GIANELLI.
31, rue Temple, Boston.

MON CHER MONSIEUR,—Je m'empresse d'accuser réception d'un échantillon de votre "Royal Italian Bitters" accompagné de la note m'informant de la formule de sa préparation. Ayant un champ vaste pour essayer l'effet de votre Amer, j'ai obtenu le succès le plus flatteur dans les cas qui exigent un stimulant doux et tonique à la fois, et je le recommanderai avec plaisir dans la dyspepsie, l'indigestion, la perte de l'appétit, la débilitation générale et l'inactivité constitutionnelle du foie. Je demeure, mon cher M. Gianelli,

Votre obéissant serviteur,
E. DE LA GRANIA, M.D.

A. M. F. GIANELLI, Ecr.
New York.

Monsieur,—Votre honorée du 16 courant m'est parvenue avec un échantillon de votre "Tonico Reale," Amers Royaux. Sa composition me plaît et son effet aussi, et je regarde cette préparation comme une des plus admirables, éminemment adaptée à un grand nombre de cas lorsqu'on ne pourrait employer de composition plus puissante. Lorsque j'aurai eu de nouvelles occasions de l'employer, je pourrai vous donner plus de détails sur son efficacité.

Avez-vous une agence en cette ville? Plusieurs de mes malades désireraient se servir du tonique, mais ils ne savent où se le procurer.—Votre etc.,

C. PRINCE, M. D., 57ème rue est.

A. M. F. GIANELLI,

CHER MONSIEUR,—J'ai retardé à accuser réception de votre bienveillante remise d'amers royaux italiens jusqu'à ce que je pus en faire l'essai. Je suis heureux de dire que c'est le meilleur article dont j'ai encore fait usage. Son goût est très agréable. Il me parait être très pur et préparé avec un soin extraordinaire, et propre à faire un tonique des plus excellents et à augmenter l'appétit pour plusieurs cas de dyspepsie, débélité et convalescence produite par la maladie.

Avez-vous une agence pour sa vente à New-York? Avec respect votre,

F. J. BUMSTEAD, M. D.

Lettre de G. Miliano, M.D.
22 ONZIÈME RUE OUEST, N. Y.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu, il y a quelque temps, un échantillon de vos Amers Royaux Italien que vous avez eu la politesse de m'envoyer. Après en avoir fait un essai avantageux, je suis heureux de dire que ce sont un tonique délicieux et des amers stomachiques et stimulants qui, je le pense, seront considérés comme utiles à tous ceux qui souffrent de l'indigestion, de la constipation et de la dyspepsie.

Avec mes meilleures souhaits pour votre succès, je suis avec respect votre,

G. MILLIANO, M. D.

A. M. F. GIANELLI, ECR.
23 janv. afpspaa—62

$50,000

On demande à emprunter $50,000 par sommes de $2,000 et au-dessus sur propriétés foncières, première hypothèque. S'adresser à

A. M. CHARBONNEAU,
51, Grande rue St. Jacques,
Bâtisse du *Herald.*

10 aout. am—227

O. LANCTOT,

MEUBLIER,

NO. 268, RUE ST. JOSEPH.

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'ayant agrandi son établissement de Meubles, il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra lui confier à des prix qui défient toute compétition.

6 juillet. cm—224

FEUILLETON.

LE CRIME D'ORCIVAL.

Suite

—Qui donc vous a renseigné? demanda le juge d'instruction.

—Eh! eh! répondit M. Lecoq, tout le monde un peu.

—Mais où?

—Ici, je suis arrivé depuis plus de deux heures déjà, j'ai même entendu le discours de monsieur le maire.

Et satisfait de l'effet produit, M. Lecoq avala un carré de pâte.

—Comment, fit M. Domini d'un ton mécontent, vous ne saviez donc pas que je vous attendais.

—Pardon, répondit l'agent de la sûreté, j'espère pourtant que monsieur le juge voudra bien m'entendre. C'est que l'étude du terrain est indispensable; il faut voir, dresser ses batteries. Je tiens à recueillir les bruits publics, l'opinion, comme on dit, pour m'en défier.

—Tout cela, prononça sévèrement M. Domini, ne justifie pas votre retard.

M Lecoq eut un tendre regard pour le portrait.

—Monsieur le juge n'a qu'à s'informer rue de Jérusalem, répondit-il, on lui dira que je sais mon métier. L'important, pour bien faire une enquête, est de n'être point connu. La police,—c'est bête comme tout—est mal vue. Maintenant qu'on sait qui je suis et pourquoi je viens, je puis sortir, on ne me dira plus rien ou si j'interroge on me répondra mille mensonges, ou se défiera de moi, on aura des réticences.

—C'est assez juste, objecta M. Plantat venant au secours de l'agent de la sûreté.

—Donc, poursuivit M. Lecoq, quand on m'a dit, là-bas: c'est en province. J'arrive, et tout le monde, en me voyant, se dit: « Voilà un bonhomme bien curieux, mais pas méchant. » Alors, je me glisse, je me faufile, j'écoute, je parle, je fais parler! j'interroge, on me répond à cœur ouvert; je me renseigne, je recueille des indications; on ne se gêne pas avec moi. Ils sont charmants, les gens d'Orcival, je me suis déjà fait plusieurs amis, et on m'a invité à diner pour ce soir.

M. Domini n'aime pas la police et ne s'en cache guère. Il subit sa collaboration plutôt qu'il ne l'accepte, uniquement parce qu'il ne peut s'en passer. Dans sa droiture, il condamne les moyens qu'elle est parfois forcée d'employer, tout en reconnaissant la nécessité de ces mêmes moyens.

En écoutant M. Lecoq, il ne pouvait s'empêcher de l'approuver, et cependant il le regardait d'un œil qui n'était rien moins qu'amical.

—Puisque vous savez tant de choses, lui dit-il sèchement, nous allons procéder à l'examen du théâtre du crime.

—Je suis aux ordres de monsieur le juge d'instruction, répondit laconiquement l'agent de la sûreté.

Et comme tout le monde se levait, il profita du mouvement pour s'approcher du père Plantat et lui tendre sa bonbonnière.

—Monsieur le juge de paix en use-t-il?

Le père Plantat ne crut pas devoir lui refuser, il avala un morceau de jujube et la sérénité reparut sur le front de l'agent de la sûreté. Il lui faut, comme à tous les grands comédiens, un public sympathique, et vaguement il sentait qu'on allait travailler devant un amateur.

VI

M. Lecoq s'engagea le premier dans l'escalier, et tout d'abord les taches de sang lui sautèrent aux yeux.

—Oh! faisait-il, d'un air révolté, à chaque tache nouvelle, oh! oh! les malheureux.

M. Courtois fut très-touché de rencontrer cette sensibilité chez un agent de police. Il pensait que cette épithète de commisération s'appliquait aux victimes. Il se trompait, car M. Lecoq, tout en montant, continuait:

—Les malheureux! On ne salit pas tout ainsi dans une maison, ou du moins on essuie. On prend des précautions, que diable!

Arrivé au premier étage, à la porte du boudoir précédant la chambre à coucher, l'agent de la sûreté s'arrêta, étudiant bien, avant d'y pénétrer, la disposition de l'appartement.

Ayant bien vu ce qu'il voulait voir, il entra en disant:

—Allons! je n'ai pas affaire à de mes pratiques.

—Mais il me semble, remarqua le juge d'instruction, que nous avons déjà des éléments d'instruction qui doivent singulièrement faciliter votre tâche. Il est clair que Guespin, s'il n'est pas complice du crime, en a du moins eu connaissance.

M. Lecoq eut un coup d'œil pour le portrait de la bonbonnière. C'était plus qu'un regard, c'était une confidence. Evidemment il disait à la chère défunte ce qu'il n'osait dire tout haut.

—Je sais bien, reprit-il, Guespin est terriblement compromis. Pourquoi ne veut-il pas dire où il a passé la nuit? D'un autre côté il a contre lui l'opinion publique, et alors, moi, naturellement je me défie.

L'agent de la sûreté se tenait seul au milieu de la chambre,—les autres personnes, sur sa prière, étaient restées sur le seuil,—et promenant autour de lui son regard terne, il cherchait une signification à l'horrible désordre.

—Imbéciles! disait-il d'une voix irritée, doubles brutes! non, vrai, on ne travaille pas de cette façon. Ce n'est pas une raison parce qu'on tue les gens afin de les voler, de tout casser chez eux. On ne défonce pas les meubles, que diable! On porte avec soi des rossignols, de jolis rossignols qui ne font aucun bruit, mais qui font d'excellente besogne. Maladroits! idiots! Ne dirait-on pas...

Il s'arrêta, bouche béante.

—Et! reprit-il, pas si maladroits peut-être.

Les témoins de cette scène se tenaient immobiles à l'entrée, suivant avec un intérêt mêlé de surprise les mouvements—il faudrait presque les exercices de M. Lecoq.

Agenouillé sur le tapis, il promenait sa main à plat sur le tissu épais, au milieu des morceaux de porcelaine.

—C'est humide, très-humide, tout le thé n'était pas bu, il s'en faut, quand on a cassé la porcelaine.

—Il pouvait rester beaucoup de thé dans la théière, objecta le père Plantat.

—Je le sais bien, répondit M. Lecoq et c'est justement ce que j'étais en train de me dire. De telle sorte, que cette humidité ne suffit pas pour nous donner le moment précis du crime.

—Mais la pendule nous le donne, s'écria M. Courtois, et très-exactement même.

—En effet, approuva M. Domini, monsieur le maire dans son procès-verbal explique fort bien que dans la chute le mouvement s'est arrêté.

—Eh bien! dit le père Plantat, c'est justement l'heure de cette pendule qui m'a frappé. Elle marque trois heures et vingt minutes et nous savons que la comtesse était complètement habillée, comme dans le milieu du jour quand on l'a frappée. Etait-elle donc encore debout, prenant une tasse de thé à trois heures du matin? C'est peu probable.

—Et moi aussi reprit l'agent de la sûreté, j'ai été frappé de cette circonstance, et c'est pour cela que tout à l'heure je me suis écrié: « Pas si bêtes! » Au surplus, nous allons bien voir.

Aussitôt, avec des précautions infinies, il releva la pendule et la replaça sur la tablette de la cheminée, s'appliquant à la poser d'aplomb.

Les aiguilles étaient toujours arrêtées sur trois heures vingt minutes.

—Trois heures vingt, murmurait M. Lecoq, tout en glissant une petite cale sous le socle, ce n'est pas à cette heure-là, que diable! qu'on prend le thé. 'C'est encore moins à cette heure-là, qu'en plein mois de juillet, au lever du jour, qu'on assassine les gens.

Il ouvrit, non sans peine, le caisson du cadran et poussa la grande aiguille jusque sur la demie de trois heures.

La pendule sonna onze coups.

—A la bonne heure! s'écria M. Lecoq triomphant, voilà la vérité!

Et tirant de sa poche la bonbonnière à portrait, il goba un carré de guimauve et dit!...

—Farceurs!...

A continuer.

Nouvelles Générales.

—Le vélocipède fait rapidement son chemin dans le monde. Chaque jour on en signale une nouvelle application. L'hiver dernier un vélocipède à glace, monté sur des patins d'acier et mis en mouvement par une roue armée de pointes, fit son apparition à Stuttgart, mais il souleva l'hostilité des patineurs, qui lui reprochèrent avec raison de détériorer la glace, et fut bientôt condamné.

Aujourd'hui, nous apprenons que des aides-de-camp du prince Napoléon ont fait la traversée de Nice à Villafranca en vélocipèdes aquatiques. Ces machines se composent de deux espèces de canots parallèles très légers, qui supportent un siége entre eux deux. Une roue à palettes, placée dans dans l'intervalle des deux canots parallèles, est mise en mouvement avec les pieds. Elle est couverte, comme la roue d'un steamer, pour que le conducteur ne soit pas inondé par l'eau qu'elle soulève. Il paraît qu'on atteint avec ces appareils une vitesse surprenante. Leur seul défaut c'est d'exiger, pour leur emploi, que la mer soit, comme dans le premier chant de *Télémaque*, "unie comme une glace."

Il ne reste plus qu'à inventer le vélocipède aérien: on y viendra.

—Les lions, les tigres et les ours n'ont pas toujours été en hausse comme ils le sont aujourd'hui. Je me souviens d'avoir, pendant mon séjour aux Etat-Unis, lu l'annonce suivante, que je transcrivis, la trouvant digne d'être conservée, avec une autre annonce que j'ai aussi conservée.

Première annonce.—A vendre à l'Hippodrome, pour cause de cessation d'affaires, un magnifique tigre du Bengale, une panthère de Java, un ours très joli, un lion superbe et plusieurs autres bêtes féroces, parfaitement élevés, très doux, en bon état de santé et à des prix modérés.

Deuxième annonce.—On demande, pour compléter une troupe d'artistes ambulants, un pianiste accompagnateur, un clarinettiste et un phénomène humain, une géante, une naine, une femme colosse ou une femme barbue. On donnerait la préférence à une femme qui aurait une tête mort.

Empruntons au journal *Paris* un curieux trait de mœurs anglaises:

"La reine a 12,000,000 de liste civile, le prince de Galles 1,500,000 *fr.* Grâce à son économie, la reine, qui doit prélever là-dessus non seulement le payement de son entourage mais encore l'entretien de ses nombreuses propriétés, joint les deux bouts strictement. Mais le prince fait des dettes. Espérant qu'en voyage son fils aurait moins d'occasions de dépenses et pourrait combler le passé, la reine vient de l'envoyer rendre diverses visites à ses cousins du continent. Le résultat n'a pas été tout à fait conforme à ses espérances. Au lieu de 1,500,000 francs que le prince devait dépenser, au maximum, selon les prévisions de sa mère, il a semé quatre millions et plus.

" Sur ce, grand courroux de la reine, qui déclare qu'elle laissera plutôt son fils comparaître devant le Parlement, comme son aïeul George. Devant cette attitude, le prince, fort en colère, paye le rédacteur d'un journal très répandu à Londres, l'*Echo*, pour que, trois fois par jour—le journal a trois éditions.—on reproche à la reine, dans un article de fond, son avarice et son peu de souci de la dignité royale."

Comme prince, le prince de Galles est dans son droit ; mais au point de vue filial, le procédé est un peu...

LE PAYS.

MONTRÉAL, 28 AOUT 1869.

Au commencement de ce mois, un membre de la Chambre des Communes d'Angleterre présenta une motion qui éclaire d'un jour nouveau la politique de la Grande-Bretagne.

Dans la séance du 3 août, M. Lambert attira l'attention de ses collègues sur l'état de la dette nationale, et proposa une résolution, ayant pour but d'aviser aux meilleurs moyens de l'éteindre progressivement.

M. Lambert, mû par un véritable sentiment de patriotisme, n'avait que faire de dissimuler la supériorité de l'administration financière de certaines contrées. Aussi a-t-il cité à l'appui de son conseil, la situation de la Belgique et des Etats-Unis, les efforts faits par ces deux pays pour arriver à l'extinction de leur dette.

« En cas de guerre, a dit le député, nous dépendrions des autres pays pour les choses nécessaires à la vie, tandis qu'au contraire les Etats-Unis peuvent se suffire à eux-mêmes. Comme l'a montré M. Reverdy Johnson, nous nous trouverions dans une position pire que quelque nation que ce soit. Nos vaisseaux seraient pillés par les corsaires de chaque port, notre commerce ruiné et nos approvisionnements arrêtés. Maintenant nous sommes en paix, prospères, c'est le moment de réduire cette énorme dette suspendue à notre cou comme une meule de moulin. Dans une mer calme nous pouvons flotter, mais dans des eaux agitées, ce poids nous entrainerait au fond.

« Dans l'espace des quatre années écoulées depuis la fin de la guerre américaine, les Etats-Unis ont diminué leur dette de £100,000,000, *cent millions de livres sterling*, et chaque jour ils la réduisent encore.

« La Belgique a aussi réduit la sienne. La dette de cet état ne s'élève qu'à £25,000,000, un peu plus de trois fois le total de son revenu annuel. Suivons leur exemple, et tandis qu'il en est temps encore mettons notre maison en ordre.»

Quant à expliquer les moyens à employer pour atteindre ce résultat, M. Lambert ne sait trop quel conseiller, mais il aimerait, dit-il, au lieu de convertir la dette en interminables annuités, saisir le taureau par les cornes et recourir à L'INCOME-TAX. Suivant l'hon. membre, en portant l'impôt à un schelling par livre on arriverait à se débarrasser de la dette en 32 ans et six mois ; suivant toutes probabilités, et vu l'augmentation de la richesse du pays, la chose s'effectuerait dans une période de vingt à vingt cinq ans.

Après plusieurs autres considérations sur certains droits intérieurs, M. Lambert, s'adressant au chancelier de l'échiquier, dit comprendre que si l'on ne fait cette année aucune réduction sur la dette, cela doit provenir sans doute des dépenses nécessitées par la guerre d'Abyssinie. Mais l'année prochaine, je reviendrai courageusement dire au pays et à la chambre : «En ce qui concerne la dette nationale, votre position est peu satisfaisante, même dangereuse ; et si vous avez à cœur vos propres intérêts ainsi que ceux de vos enfants, vous vous imposerez une taxe pour acquitter votre dette.»

En réponse à la motion de M. Lambert, secondée par M. Macfie, le chancelier de l'échiquier répondit que la demande des deux honorables membres était l'approbation implicite de la politique du gouvernement, et qu'il allait communiquer des chiffres à l'appui d'un commencement de réduction.

Nous ne discuterons pas ici la politique financière de la Grande-Bretagne ; nous avons voulu, à l'aide de documents officiels, montrer qu'elle était la situation réelle de l'Angleterre, surtout la supériorité du système américain ainsi que l'immensité de ses ressources, puisque, en quatre ans, les Etats-Unss ont opéré une réduction presque triple de celle obtenue en Angleterre durant dix ans. D'après le rapport ministériel, le 31 mars 1858, le chiffre de la dette nationale s'élevait à £832,842,000. Au 31 mars 1868, elle n'était plus que de £795,024,000, montrant ainsi en *dix ans* une réduction de £37,819,000. Trente-sept millions huit cent dix-neuf mille livres sterling, en dix ans ; telle est la réduction de la dette d'Angleterre. Aux Etats-Unis en *quatre ans*, une réduction de *cent millions de livres sterling* ;

Comprend-on maintenant que l'Angleterre désire réellement faire des économies ? N'est-il point facile de prévoir qu'en vue d'événements qui ne sauraient tarder d'éclater en Europe, car ils sont suspendus depuis trop longtemps, la Grande Bretagne a besoin de toutes ses forces, de toutes ses ressources, et que sa politique coloniale par conséquant doit subir une profonde modification. Le Canada surtout, par sa situation géographique particulière, au cas de certaines éventualités exigerait des dépenses considérables sans rapporter aucun profit, au contraire.

Il n'y a pas jusqu'à l'attitude expectante des Etats-Unis qui ne commande des mesure de prudence. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir les desseins de la métropole à notre égard, franchement exprimés par la presse anglaise.

Hier matin encore le *Times* nous apporte par le *Télégraphe* une incitation, laquelle, après tous ce qui s'est dit et publié officiellement et officieusement au sujet de l'indépendance du Canada, laisse clairement entrevoir ce que l'on veut de nous.

En 1848 et en 1869 !....

Il n'est pas d'histoire plus intéressante que celle qui fut placardée sur les murs de Paris et des principales villes de France au lendemain de la révolution de 1848.

Ecoutons d'abord le prince Lucien Murat :

" La République fait appel à tous les dévouements, *je m'offre à elle* et je viens vous demander de siéger à l'Assemblée Nationale. Banni par les ennemis de la France, je vous apporte des Etats-Unis vingt-deux ans d'expérience *et d'opinions républicaines*...... La cause du peuple me sera sacrée, et, si je ne puis vaincre, je saurai mourir.»

Une récompense est promise à qui retrouvera les *opinions républicaines* du citoyen Lucien Murat.

M. Cucheval, ancien rédacteur en chef du *Constitutionnel*, disait :

«L'existence et *le maintien nécessaire de la République* ne sauraient être mis en question ; il ne peut s'agir aujourd'hui que de *régler l'organisation républicaine* de la France, et d'appliquer sincèrement les grands principes de 1789, qui se résument en ces trois mots : *Liberté, égalité, fraternité.*»

M. de Falloux n'était pas moins explicite :

«Désormais, *c'est le gouvernement de tous pour tous* qu'il importe de régulariser...... Le mouvement actuel d'ici à six mois enveloppera six millions d'hommes. Nous sommes séparés de toute agression par le boulevard de trois cents lieues, par *un rapport de peuples qui tournent vers nous leurs cœurs* et non leurs armes.»

M. de Falloux devint ministre et il ne songea plus au gouvernement de tous pour tous.

M. Achille Jubinal, s'adressant aux électeurs du Loiret, n'y allait pas de main morte non plus :

«*Je vous jure* de poursuivre par tous les moyens possibles l'affermissement du *glorieux ordre de choses* qui est sorti des *barricades de* 1848. Ce que je veux, c'est la *république, toute la république, rien que la république : les royautés ont à jamais fait leur temps.*»

Encore un moment oublié !

Le prince Napoléon s'exprime ainsi dans sa circulaire aux habitants de la Corse :

«Il y a longtemps que j'ai la conviction que *la république seule convient à la France*. Ce grand principe est établi aujourd'hui et je l'ai appelé de tous mes vœux... Liberté, égalité et fraternité à l'intérieur, sainte alliance des peuples à l'extérieur, telles sont les bases sur lesquelles nous devons bâtir l'*édifice républicain*. En aimant la république, en me dévouant à elle, j'obéis à Napoléon qui, sur le rocher de Sainte-Hélène où la haine des rois l'avait attaché, prédit qu'avant cinquante ans la France serait républicaine ou cosaque. Grâce à Dieu et au peuple français, c'est la république qui triomphe."

Si le prince Napoléon obéissait à son oncle en 1848, il lui désobéit aujourd'hui inévitablement.

Ces diables de neveux n'en font pas d'autres.

M. Buffet, que nous trouvons aujourd'hui parmi les chefs du tiers-parti n'était pas moins républicain que le prince Napoléon.

Un autre prince, M. de la Moskowa, s'adressant aux électeurs du département de la Seine, s'exprimait carrément :

«Le gouvernement républicain est désormais *le seul applicable à notre pays*. Ceux qui rêveraient la restauration de la monarchie, *sous quelque forme, sous quelque dénomination que ce fût*, me paraîtraient des insensés. *Ce seraient des ennemis pour moi.* Vous comprendrez que c'est du fond du cœur que je crie : *Vive la République !*»

Admirable ! M. de la Moskowa sait maintenant quels sont ses ennemis.

M. Rouher, naguères ministre d'Etat, reconnaissait sans hésitation que la révolution du 24 février était à la fois politique et *sociale*. La question de l'organisation du travail réclamait, selon lui, une des places les plus élevées dans le *temple de nos lois* :

«En tout cas, disait-il en terminant, nos idées demeurent acquises à *une république forte*, qui comprenne et applique toutes les sublimités chrétiennes de la devise : *Liberté, égalité, fraternité.*»

En feuilletant ces pages instructives, nous trouvons aussi un discours républicain de M. de la Guéronnière, aujourd'hui sénateur et ambassadeur :

«Arrière les vieux partis ! Ils n'existent plus, ils sont fondus dans la grande unité démocratique ; les trônes croulent, les rois s'en vont, les institutions se transforment, mais la France ne périra pas..... Je veux une république qui se constitue par la liberté, l'égalité, la fraternité, qui se perpétue non par la vaine gloire des conquêtes et des batailles, mais par celle qui se fonde par les idées sur le champ de bataille de l'humanité.»

Que les temps et les hommes sont changés !

L. JOURDAN.

A propos d'un grand cordon.

Vous avez pu lire dans les journaux que l'ambassadeur du roi de Portugal, à Paris—La Fontaine, qu'il faut toujours citer, avait prévu le cas,

Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages,

—que cet ambassadeur, dis-je, avait remis « au nom de son auguste souverain» la grand'croix d'un ordre quelconque à M. Ferdinand de Lesseps. Le lendemain, un autre ambassadeur remettait une autre grand'croix, et maintenant tous les ordres de l'Europe y passeront. M. Ferdinand de Lesseps sera chamarré comme Abdel-Kader.

Les rois et les empereurs de l'Europe semblent ignorer combien cette façon de récompenser les mérites éclatants, les grands services, est démodée de nos jours. Ces Epiménides se croient encore au temps où les faveurs royales signifiaient quelque chose, et ils s'imaginent qu'en envoyant un cordon bleu, rouge, vert ou jaune, à un homme comme M. Ferdinand de Lesseps, par exemple, ils lui font un grand honneur.

De toutes les choses sérieuses celle là est la plus bouffonne. Voici un citoyen qui perce un isthme, un autre qui fait faire un pas à la science ou qui se signale par quelque utile découverte. L'opinion publique l'acclame, son nom devient populaire, dès qu'il paraît quelque part les fronts se découvrent.

Pendant ce temps, un monarque du fond de son palais, se dit : Voilà un homme qui rend à sa patrie ou à l'humanité un service considérable, je vais lui envoyer, en guise de récompense et de distinction, le grand cordon de mon ordre de Parlimpinpin... Il ne songe pas à se dire :

«Je suis un des êtres les plus inutiles de la création, et mon inutilité est un titre de gloire puisque je pourrais en être, comme mon voisin un tel et mon voisin tel autre, un des êtres les plus nuisibles. Je suis incapable de quoi que ce soit, et si je me considère avec quelque impartialité, je dois reconnaître que je ne suis pas digne de dénouer les cordons des souliers de ce grand homme. Mon devoir serait d'aller humblement demander la permission de presser la main de cet inventeur, de ce savant, de ce poëte ou de cet artiste. Mais je suis roi, je suis au dessus des simples mortels comme le peuplier est au-dessus des herbes de la prairie. Au lieu d'aller prier ce citoyen illustre de m'honorer de son amitié, je renverse les rôles, c'est moi qui vais essayer de lui persuader que mon regard puissant l'a distingué dans la foule, et je vais l'honorer en lui envoyant mon ordre de Perlimpinpin.»

Ce qu'il y a de fâcheux ce n'est pas que ce raisonnement absurde puisse éclore dans un cerveau couronné, mais c'est qu'il y ait encore ici-bas des gens assez simples pour ne pas pouffer de rire devant une prétention de cette nature.

J'ai certes le plus grand respect pour tous les rois en général et pour le jeune monarque en particulier qui règne sur le Portugal. Mais quand je vois d'un côté un homme comme M. Ferdinand de Lesseps, qui depuis quinze ans soutient une lutte héroïque, fait des prodiges d'activité, inspire confiance à des capitalistes pour mener à bonne fin une œuvre gigantesque, et quand, d'un autre côté, je vois un prince, qui n'a fait de sa vie œuvre de ses dix doigts et de son intelligence, s'imaginer qu'il va honorer M. Lesseps ou tout autre homme de cette trempe en lui passant autour du cou un cordon amarante ou bleu de ciel, je ne puis me défendre d'un accès de gaieté.

Que les rois, au temps que nous sommes, croient encore être quelque chose et qu'ils se prennent au sérieux, c'est ce qui me confond. Mais non ! ils ne s'y trompent pas, ils s'efforcent seulement de persuader aux peuples que la royauté est encore vivante, tandis que, en réalité, elle n'est qu'empaillée. Nous l'avons bien vu en 1867, quand tous les princes de l'Europe sont venus voir notre exposition du Champ de Mars. Je les ai tous observés attentivement l'un après l'autre, sous les costumes les plus divertissants que l'on puisse rêver, avec des épaulettes énormes, des casques dorés, des plumets, des broderies, des aiguillettes, des croix, des sabres, qu'ils n'auraient pas même la ressource de savoir avaler s'ils étaient tout à coup obligés de gagner leur vie.

Ils avaient tous l'air grave et guindé comme des gens qui jouent un rôle devant le public,—sans compter que le public gouailleur de Paris en a déconcerté plus d'un,—mais tous semblaient dire : la royauté est finie. Ah ! s'ils avaient été beaux comme l'Antinoüs, fort comme Hercule, bons comme Jésus, intelligents comme Moïse, spirituels comme Voltaire, riches comme Crésus ou seulement comme M. de Rothschild, s'ils avaient tous été capable d'écrire *Notre-Dame de Paris* ou les *Feuilles d'automne* comme Victor Hugo, *Guillaume Tell* comme Rossini, s'ils avaient été en peinture de la forme d'Ingres, ou de Courbet, s'ils taillaient le marble comme Michel-Ange, s'ils étaient savants comme Arago, s'ils jouaient du violon comme Paganini ou du piano comme Liszt, s'ils avaient en un mot toutes les supériorités, chacun comprendrait qu'ils fussent placés à la tête des peuples. On trouverait alors fort naturel qu'ils allassent droit à tout homme qui sortirait des rangs par son génie et qu'ils lui dissent : Je vous honore, veuillez garder ce morceau de ruban et cette petite bimbeloterie en souvenir de moi !

Mais étant ce qu'ils sont, ce que nous les avons vus, de nos propres yeux vus, j'affirme que les grands cordons envoyés par eux à M. de Lesseps sont une des plus drôles plaisanteries de ce temps-ci.

LOUIS JOURDAN.

On projete la construction d'un chemin de fer canadien central. L'hon. John Hamilton, sénateur, s'est mis à la tête du mouvement.

La Cour des Sessions de Quartier s'ouvrira, mercredi le premier septembre. Le rôle ne renferme que peu de causes.

Bibliographie.

Il vient de paraître : la 1re livraison (1868, No. 1) de la *Revue de droit international et de Législature comparée*, publiée par M. T. M. C. Asser, avocat et professeur de droit, à Amsterdam ; M. G. Rolin Jaequemyns, avocat près la Cour d'Appel, à Gand ; M. J. Westlake, Barrister-at-Law, Lincoln's Inn, à Londres. Avec la collaboration de plusieurs jurisconsultes et hommes d'état.

La *Revue de Droit international et de Législation comparée* paraîtra quatre fois l'an, par livraisons de huit à dix feuilles d'impression, formant à la fin de l'année un *volume* de 512 à 640 *pages*, format du présent bulletin.

Extrait de la liste des collaborateurs :—

MM. Ahrens, professeur à Leipzig ; Allard, professeur à Gand ; Amiable, avocat à Constantinople ; Bessat, avocat à Aix ; Bluntschli, professeur à Heidelberg ; Carnazza Amari, professeur à Catane ; Dareste, avocat à Paris ; Haus, professeur à Gand ; Von Holtzendorff, professeur à Berlin ; Jordao, procureur-général à Lisbonne ; Jozon, avocat à Paris ; Laboulaye membre de l'Institut, avocat et professeur au Collège de France, à Paris ; Laurent, professeur à Gand ; Mancini, avocat et député au Parlement italien à Florence ; D'Olivecrona, membre de la Cour Suprême à Stockholm ; Orts, avocat, membre et ancien président de la Chambre des représentants à Bruxelles ; Petit-d'Auterive, avocat au Havre ; Pradier-Fodéré, avocat et professeur de droit public, à Paris ; Rivier, professeur à Bruxelles ; Rolin père, avocat, ancien ministre, à Gand ; Thonissen, professeur et membre de la Chambre des représentants, à Louvain ; Velez-Sarzfield, avocat à Buenos-Ayres ; Wirth, directeur du bureau fédéral de statistique à Berne.

Sommaire de la 1re livraison.

ROLIN-JAEQUEMYNS, de l'étude de la législation comparée et du droit international (1er art.)—PAUL JOZON, idée générale de la loi française du 22 juillet 1867 sur la contrainte par corps.—MAX WIRTH, de la législation sur l'assistance publique dans le canton de Berne.—VON HOLTZENDORFF, examen des dernières publications sur le système pénitentiaire.—ASSER, de l'effet ou de l'exécution des jugements rendus à l'étranger en matière civile et commerciale (1er art.)—PAUL JOZON, effet de condamnations prononcées en matière pénale par une juridiction étrangère.—Arrêt de la Cour de cassation de France du 14 avril 1868 avec note explicative —WESTLAKE, de la naturalisation et de l'expatriation, ou du changement de nationalité.—ASSER, observations sur un passage de M. Fœlix, concernant le droit néerlandais.—PRADIER-FODÉRÉ, la question des capitulations d'Orient —ROLIN-JAEQUEMYNS, chronique du droit international.

Extrait du Prospectus.

" ......Ce Recueil sera divisé en deux parties :

La première sera destinée à faire connaître le développement de la législation et de la jurisprudence des principaux pays de l'Europe et de l'Amérique. On y trouvera le texte ou l'analyse de lois récentes d'un intérêt général, des comptes-rendus de travaux scientifiques, des exposés de principes, des projets de réforme, des études de législation comparée, etc. Aujourd'hui les jurisconsultes qui désirent se renseigner sur le droit étranger, se voient obligés de recourir, dans les différents pays, à des investigations spéciales, souvent pénibles et très-coûteuses. Notre Revue pourra, dans beaucoup de cas, leur épargner ou leur faciliter ces recherches, par exemple en contenant, dans chaque livraison, une rubrique spéciale intitulée *Correspondance*, sous laquelle la rédaction s'efforcerait de répondre aux demandes de renseignements qui lui seraient adressées, concernant tel ou tel point de législation.

La seconde partie du Recueil sera consacrée au droit international, dans ses deux branches, c'est-à-dire au droit International public et aux graves questions que font naître les conflits de lois. Sans doute ces conflits perdront de leur importance à mesure que l'on se rapprochera de l'uniformité législative. Mais ; en attendant, l'étude de cette partie du droit ne doit pas être négligée. D'ailleurs il y a tant d'institutions, dont le caractère éminemment national réclamera toujours une législation spéciale pour chaque pays, qu'on peut affirmer que les conflits de lois ne disparaîtront jamais entièrement.

La langue française, étant celle qui sert le plus généralement aux rapports internationaux, sera adoptée en principe pour les articles de fond de notre Revue. Toutefois les communications ou les travaux écrits en une autre langue et acceptés par nous, seront, suivant convention spéciale avec leurs auteurs, ou insérés textuellement, ou traduits sous la surveillance des auteurs et par les soins de la rédaction.

Nous sommes loin de nous dissimuler les difficultés de tout genre qui s'attachent à notre entreprise. Mais la conviction de son utilité et de son opportunité soutiendra notre zèle. Puisse le succès couronner nos efforts et ceux de nos collaborateurs.

ASSER, ROLIN-JAEQUEMYNS, WESTLAKE.

On s'abonne à la Librairie Nouvelle d'Alphonse Doutre et Cie., coin des rues Notre-Dame et St. Gabriel.

Jurisprudence.

HABEAS CORPUS.

Regina vs. Senécal.—Une application pour *Habeas Corpus* a été faite hier de la part de l'accusé : M. Chapleau pour l'accusé, M. A. Lacoste représentant le ministère public.

M. CHAPLEAU : Le mandat d'emprisonnement du Commissaire des incendies a autant surpris le public qu'il a étonné l'accusé. A moins de vouloir faire converger violemment une foule de circonstances insignifiantes et des plus ordinaires dans la vie d'un homme vers une idée préconçue de culpabilité de la part de cet homme, il est impossible d'arriver à une conclusion comme celle sur laquelle on s'est appuyé pour incarcérer le prisonnier dans cette affaire.

Quels sont les faits ?

Un feu éclate au domicile d'un individu en son absence et en l'absence de sa famille. Cette absence est expliquée de la manière la plus satisfaisante ; ceci est admis de part et d'autre. Seulement on objecte que la durée continue de l'absence n'est pas absolument prouvée de la part de l'accusé.

Qu'il y ait eu incendiat, ceci semble aussi avéré. Mais quelle est la main criminelle qui l'a causé? Qui peut le dire après la série de feux plus ou moins étranges et presque toujours mystérieux que nous avons eu à subir depuis plus d'un an?

Quelles sont les présomptions contre l'accusé? Son absence de son logis et l'assurance qui garantissait ses meubles ; mais il prouve un alibi complet et sans l'ombre de doute à l'exception d'une quinzaine de minutes qui raisonnablement n'auraient pas dû être supposées un temps suffisant pour les préparatifs du feu et le dégât causé dans la maison. Tout intérêt disparait comme mobile d'un crime ; l'accusé aurait risqué par l'incendie près du double de son assurance.

En somme, si l'on veut qu'il y ait des présomptions, soit ; mais elles sont si faibles, si vagues qu'elles ne pourraient justifier un refus du bénéfice de l'Habeas Corpus.

L'accusé aurait pu se prévaloir de l'illégalité du *Committment* du Commissaire et s'appuyer sur une décision de l'Hon. Juge Caron sur une question analogue en novembre 1868, mais il a déclaré ne pas vouloir se prévaloir de défauts de forme pour sa cause.

M. LACOSTE : L'accusation est d'une gravité telle que le ministère public ne peut donner aucun consentement par une demande comme celle que fait en ce moment l'accusé.

Les faits de la cause, il est vrai ne font naître que des présomptions les unes en faveur des autres contre le prisonier. Ces dernières me semblent les plus fortes et en quelques points de la preuve sont violentes. (Le conseil de la couronne fait ici une revue de la preuve déja reproduire dans le journal.) Sur le tout, du reste, je m'en rapporte à Votre Honneur qui pourrez apprécier la valeur de ces présomptions par la lecture de la preuve que je laisse entre les mains de la Cour.

LE JUGE.—D'après l'admission faite de la part du ministère public, il n'y a dans toute cette cause que des présomptions plus ou moins fortes. A ces présomptions, et se fondant sur les mêmes faits en grande partie, l'accusé oppose des présomptions contraires ; jusque là il n'y a divergence que dans les conclusions que l'on infère de ces présomptions. Mais l'accusé ajoute à ces présomptions une preuve formelle de sa non-culpabitité. Il ne reste que la question d'intérêt comme présomption violente, et quelle est cette présomption ? Que l'accusé était assuré pour huit cent dollars ? Mais ce serait exposer trop de monde au reproche de criminalité. Incriminer un homme par le seul fait qu'il était assuré lors d'un feu paraitrait une réclame contre les compagnie d'assurances en détournant le public de ces institutions par la crainte d'un emprisonnement au moment même du malheur qu'on aurait voulu prévoir en s'assurant.

En matière de présomptions qui ne sont pas violentes, le prix de la liberté du sujet doit être prise en considération. Dans le cas présent il n'y a pas, paraît-il de l'aveu de la couronne, de telles présomptions et ne voulant pas préjuger la cause en décidant sur le plus ou moins de vraisemblance de ces présomptions, je suis disposé à ordonner l'émanation du Bref d'Habeas Corpus, le prisonier donnant pour son élargissement deux cautions de $1,000 chacune

Le prisonnier fut alors amené et admis à caution.—*Minerve* d'hier.

CORRESPONDANCE.

Grande soirée pour venir en aide aux Zouaves Pontificaux.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de raconter, dans votre estimable journal, une petite anecdote dont j'étais témoin le lendemain de cette grande soirée de lundi où MM. Berthelet et de Bellefeuille ont reçu les décorations dont les a honorés le St Père.

C'était sur la rue Craig. Un simple volontaire des carabiniers Mont-Royal rencontre un de ses officiers.

A la physionomie du subalterne, on s'aperçoit qu'il a hâte d'adresser quelques mots à son officier : son regard narquois et quelque peu souriant annonce un homme qui désire piquer son supérieur tout en le félicitant sur les attentions dont il a été l'objet récemment.

—Tiens, s'écrie-t-il, vous voilà déjà debout ; ce n'est pas mal pour un homme qui a assisté à un banquet et qui s'est baigné dans le champagne.

—Qu'est-ce-que cela, répond l'officier ; vous badinez : est-ce par hasard quelque malin vous vous aurait dit que les officiers du bataillon, après avoir passé une soirée debouts et à la chaleur écrasante qu'il faisait dans la salle, auraient abandonné leurs hommes pour aller se divertir à un banquet ?

—Farceur ! reprend le volontaire, en laissant échapper un éclat de rire, pensez-vous que l'on ignore ce qui s'est passé chez M. Berthelet, après la soirée.

—Ce qui a eu lieu chez M. Berthelet, je suis loin de l'ignorer ; mais je vous assure que mes informations ont été recueillies à la même source que les vôtres.

—Voyons, voyons, pas si loin, finissons-en puisque vous ne voulez pas être sincère ! Est-ce que le distingué commandeur ne vous a pas invité à assister à un magnifique banquet où le champagne ne faisait pas défaut, et n'avez-vous pas accepté son invitation ?

—Quelle plaisanterie ! avez-vous rêvé cela ? Pensez-vous que je ne voudrais pas être sincère dans une affaire si peu importante? Il est bien vrai que quelques officiers ont été fatigués de la soirée, ont pris une forte toux, et ont dû garder le lit une partie de la journée d'aujourd'hui ; mais leur indisposition n'était dûe qu'à la chaleur et aux fatigues de la veille, et non pas à une petite fête—bien innocente dans tous le cas—chez M. Berthelet.

—On m'a donc mal informé.

—Evidemment, car, après avoir reconduit M. Berthelet à sa résidence, il nous a remerciés poliment, comme vous le savez vous-même, et nous avons pris la route de nos demeures. Si quelques officiers sont arrivés chez eux à une heure avancée de la nuit, il ne faut pas en accuser M. Berthelet, car les personnes qui ont assisté à son banquet, n'appartenaient certainement pas au bataillon des carabiniers Mont-Royal.

D'ailleurs, la chose est trop peu importante pour que l'on s'en occupe davantage. Le titre de " défenseurs de Montréal," que nous a donnés l'honorable commandeur, à sa porte, n'était-il pas suffisant pour satisfaire notre orgueil. En défendant la cité, nous protégeons la maison du digne commandeur, tout en n'étant pas spécialement invité à le faire.

—Très-bien, mon cher capitaine, l'explication suffit ; je n'en veux pas davantage, et je vous laisse. Au revoir.

J'affirme, M. le Rédacteur, avoir entendu le dialogue précédent, et je le rapporte sans en retrancher un mot.

UN TÉMOIN OCULAIRE.

INFORMATIONS.

On sait que les citoyens de Québec font reconstruire à leurs frais le monument de Wolfe et Montcalm, dans le jardin du fort, à Québec. M. Hatch est chargé de cette entreprise.

La pierre angulaire, posée en 1827 par Lord Dalhousie, a été enlevée, mercredi après-midi. A cette époque, on avait déposé dans ce bloc des pièces de monnaie qu'on a retrouvées dans un état parfait de conservation.

Le marbre sur lequel on lisait une inscription a été enlevé sans qu'il en résultat des dommages, et il pourra être facilement replacé.

On lit dans la *Voix du Golfe* :

" Les moissons de l'année éprouveront un retard sensible à raison de la température exceptionnellement froide qui a régné depuis le commencement de la saison ; les orges exceptés, il y aura peut-être diminution notable sur la récolte. Les travaux de la fenaison se continuent avec succès, et déjà on a pu mettre à couvert de grandes quantités de foin et d'un autre côté, les fourrages sont abondants partout et de la plus belle venue. "

La *Gazette Officielle* publie les noms des insolvables suivants :—E. Banes, Milton ; Kinwood Frères, Montréal ; Geo. F. Denison, Jr., Toronto ; N. M. W. Heathfield, Londres ; E. W. Evans, Toronto ; Chas. N. Bockus, Gananoque ; Jno. W. Shisler, Hamilton ; Jno. Fulton et cie., Montréal ; J. H. Decow, Simcoe ; J. C. Hellyer, do ; Bikor Frères, Galt ; W. H. Easton, Wolford ; Jno. Shaw et Cie., Toronto ; David Bell, Goderich ; Geo. Sutherland, Barrie ; John Stewart, do.

Il paraît que les arbitres de la Puissance ont enfin résolu d'avoir une assemblée pour régler la question de la dette. Le 31 est le jour fixé. L'Hon. D. L. McPherson, pour Ontario, le juge Day, pour Québec, et le colonel Gray, pour la Puissance, se réuniront.

Mardi soir, le prince Arthur a assisté à un grand concert donné à Halifax. A peu près 5,000 personnes étaient présentes.

Le Gouverneur-Général et le Lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse accompagnaient le prince.

MM. Frigon et Bertrand, entrepreneurs, de cette vile, ont construit récemment, autour du *Drill Shed*, un large trottoir en asphalte qui est d'une qualité égale sinon supérieure à ceux dont la construction a été accordée à des américains.

Personne assurément ne devait contester l'esprit de justice qui a présidé à ce simple contrat. Lorsque l'on peut trouver, dans notre pays, des industriels capables de faire des entreprises profitables au public, il est tout naturel qu'on les encourage avant les étrangers. Ce n'est pas là seulement un acte de justice ; c'est encore un devoir.

Cependant, quelques journaux anglais, animés sans doute par le fanatisme national et l'étroit esprit de distinction nationale, ont attaqué récemment MM. Frigon et Bertrand à propos d'une détérioration qu'a récemment subie le trottoir construit par ces messieurs.

L'ouvrage était à peine terminé qu'une forte averse de pluie tomba et endommagea quelque peu la composition le long de la bâtisse. La chose est bien simple, et s'explique naturellement. La composition venait d'être employée et n'avait pas eu le temps de durcir : la pluie par conséquent pouvait lui faire du tort sans qu'il eut de la faute de qui que ce soit. Sur d'autres parties du trottoir, la composition est encore aussi bonne et aussi dure que sur les trottoirs construits par des étrangers dans d'autres rues.

Nous espérons que le blâme que quelques journaux anglais ont voulu faire retomber sur la corporation à propos de cette entreprise ne sera pas préjudiciable à ceux qui en sont l'objet. Le public comprendra qu'on ne pouvait éviter ce qui est arrivé, et qu'un simple accident de force majeure a pu détériorer le trottoir en question.

Le rapport de MM. Cook et Plunkett sur leur projet pour augmenter l'approvisionnement d'eau de la ville est maintenant visible au bureau du surintendant de l'aqueduc, ainsi qu'une lettre de Mons. McAlpin, ingénieur consultant, dans laquelle il fait d'importantes suggestions au comité de l'eau.

Jeudi, une députation composée d'à-peu-près vingt messieurs ayant en tête Son Honneur le Maire s'est rendue auprès de l'hon. John Rose pour l'inviter à assister à un banquet public.

MM. Dorion, Holton, et autres adversaires politiques de M. Rose, étaient présents.

Le Maire, en s'adressant à M. Rose, lui dit qu'à l'occasion de sa retraite de la vie publique, ses adversaires politiques voulaient lui donner une preuve de leur respect pour lui comme citoyen distingué et comme ami privé.

M. Rose fut très honoré de cette marque d'estime, et consentit à assister au banquet qui aura lieu le 21 septembre prochain—jour où il sera complètement hors de la vie publique.

FAITS DIVERS.

PIC-NIC.—Nous appelons l'attention sur le Pic-Nic de la société St. Patrice qui aura lieu jeudi à St. Lambert. Plusieurs corps de musique y assisteront et il y aura un grand nombre de jeux.

ALFRED BURNETT.—Cet artiste reconnu par son originalité et son ton comique commencera à donner des représentations au *Mechanic's Hall*, lundi. Il est accompagné de Mlle Nash, comédienne, et de M. Sharpley.

Nous espérons qu'il y aura foule.

COMMISSION D'ENQUÊTE.—Les commissaires, qui ont été nommés, pendant la dernière session du parlement de Quebec, pour faire une enquête sur le fonctionnement des divers bureaux publics du Bas-Canada, sont arrivés en cette ville, mardi. Ils ont terminé leur examen du bureau du protonotaire, et sont maintenant occupés à visiter les départements de la Cour de Police.

FEUX.—Hier, vers deux heures du matin, le feu se déclara dans une bâtisse en bois de la ruelle des Fortifications, en arrière des bâtisses de M. Joseph, rue St. Jacques.

L'élément destructeur fut bientôt maitrisé, et les dommages son peu considérables, quelques pièces de bois et des broussailles ayant été seules détruites.

On pense que ce feu est l'œuvre d'un incendiaire.

Jeudi soir, le feu éclata dans une certaine quantité de tourbe enfermée dans un hagar de la rue Berthelet ; mais il fut immédiatement éteint.

CAUTIONNEMENT.—Le montant du cautionnement fourni par M. André Senécal est de $4,000. L'accusé a donné sa caution personnelle pour $2,000 et deux autres cautions de $1,000 chacune, MM. Eusèbe Senécal et F. X. Montmarquet.

Nous donnons dans une autre colonne un rapport du jugement du juge Drummond, mettant l'accusé en liberté.

QUERELLE ET ASSAUT.—Jeudi soir, vert huit heures, une forte querelle s'éleva entre plusieurs femmes résidant dans le voisinage du No. 203 ruelle des Fortifications. Au milieu des cris et du tapage, une pierre fut lancée et frappa à la tempe Mme. Ellen Meakin qui reçut une profonde blessure longue de deux pouces.

Le Dr. Picault fut appelé sur les lieux, et constata qu'il n'y avait aucun danger sérieux.

Un homme et une femme ont été arrêtés sous accusation d'avoir jeté la pierre.

Télégraphie Générale.

San Francisco, 26.

Le dommage causé par le feu sur le chemin de fer du pacifique est plus grand qu'on ne le pensait d'abord. Les trains ne passeront probablement pas à la place brulée avant samedi.

Londres, 26.

Les équipages d'Harvard et d'Oxford n'ont que pratiqué pour les départs, aujourd'hui.

Les deux partis espèrent remporter la victoire.

M. Blakie a écrit au *Times* une lettre déclarant que le genre de ramer de l'équipage d'Harvard ne diffère aucunement de celui qu'ils ont toujours pratiqué en Amérique.

Le *Pall Mall Gazette* dit que si l'équipage d'Harvard est battu, ce sera par le meilleur équipage que l'on ait jamais vu sur la Tamise.

Paris, 26.

Le *Journal Officiel* d'aujourd'hui dit que la dernière amnistie, accordée par l'Empereur, ne s'étend pas à ceux qui ont été convaincus d'avoir attenté à la vie de l'Empereur ou d'aucun autre personnage politique.

L'impératrice et son fils ont été reçus avec beaucoup d'enthousiasme à Lyon.

Madrid, 26.

Le gouvernement, cédant à la pression de tons les partis, a commué les sentences de mort de plusieurs membres carlistes du clergé, et il n'y aura probablement pas d'exécutions.

Les réponses de six évêques à propos du récent décret du régent ne sont pas satisfaisantes. On n'adoptera pas de nouvelles mesures contre eux jusqu'au retour du général Prim.

New-York, 27.

Une dépêche de Londres à la *Tribune* dit que les deux équipages se sont reposés pour la course de demain. M. Hugles demeure juge, M. Chitty est le second de l'équipage d'Oxford, et M. Gladstone celui de l'équipage d'Harvard. Le choix est bon.

Dépêches de Minuit.

Londres, 27.

Depuis ce matin, de bonne heure, les rives de la Tamise ont été encombrées de spectateurs. Tous les chemins étaient remplis de voitures chargées. Les compagnies de chemin de fer n'ont pu transporter tout le monde qui se trouvait aux stations. Un million de personnes ont assisté à la course.

Les deux bateaux partirent à 5 heures, 14 minutes, 6 secondes et demie.

Jusqu'à 2 milles et demie l'équipage d'Harvard fut en avant, et, à cinquante verges plus loin celui d'Oxford, dépassait un peu.

Les hommes d'Oxford gagnèrent la course par quatre longueurs de leur bateau ; ils arrivèrent au but à 5 heures, 36 minutes, 47 secondes.

New-York, 27.

M. Wm. Blacker a envoyé, hier soir, de Londres à la *Tribune* une dépêche disant que les américains conserveraient leur genre de ramer, et feraient la course dans un bateau construit par un américain.

Paris, 27.

Les journaux officiels démentent les rumeurs annonçant que la santé de l'empereur est plus mauvaise. Au contraire elle est de beaucoup améliorée, quoique non complètement rétablie.

Le général Prim est arrivé à Paris.

New-York, 27.

Dans le congrès fénien, aujourd'hui, le rapport du comité à propos de ceux qui réclament la représentation donna lieu à une longue discussion. On décida que les cercles bien placés ne seraient pas représentés, mais que le congrès pourrait donner une bonne position aux cercles et leur permettre d'être représentés.

COMMERCE.

MARCHE MONETAIRE.

Montréal, 27 Aout, 1869.

L'or ouvert à 132¾ et fermé à 133¾.

Argent américain acheté à 74¾ et vendu à 75 en or.

Acheté à 76½ et vendu à 77 en argent dur.

Argent dur acheté de 2¾ d'escompte et vendu à 2½ de prime.

Billets de la Banque du Haut Canada, achetés à 45 vendus à 50. Billets de la Banque Royale Canadienne, acheté à 00. Change sur Londres à 60 de 00 à 9¼.

OSCAR TURGEON,
No. 5, Place-d'Arme

COTE DES FONDS A NEW-YORK.

New-York, 27 Aout, 4.30 P. M.

	Ouv'	Fer.		Ouv'	Fer
Or	132¾	131¼	Rock	114	114
Malle Pacifique	79¾	80	North Western	83¾	83
West U: Télég.	36¾	000	" preferred	95¾	95¾
N.-Y. Central	208¾	201¼	Wayne	88	
Erié	34¼	34	Mercure	1⅞	..
Reading	95¼	96	5-20	120¾	
M. S.	106	106¼	M. et St. Paul	..	
C. & P.	104¾	107¾	Change sterling	109¾	..
C. & Tol	..	..	Intérêt	3	p c

COTE DES FONDS.

27 Aout, 1869.

PAR'S	PRI'TS	BANQUES, etc.	PRIX.	VN'DUS À	DER. DIV	DIV. DUS
tout	$200	Montréal	163 à 164	163 à 164	5 p cent	1er. Déc.
tout	£50	Amérique B du N	105½ à 106	ex-div	3 p cent	4 Juillet.
tout	$	Cité	104 à 102½		4 p cent	1er. Déc.
tout	50	Peuple	107 à 107½		4 p cent	1er Sept.
tout	40	Ontario	96½ à 96¾		4 p cent	1er. Déc.
tout	50	Molson	108½ à 000	105½	4 p cent	1er. Oct.
tout	100	Marchands	105 à 105½	[xd]	4 p cent	2 Juillet.
tout	100	Toronto	125 à 125¾		4 p cent	1er. Juill.
tout	50	Jacques-Cartier	108 à 108½		4 p cent	1er. Déc.
tout	40	Gore	50 à 52½		aucun	2 Juillet.
tout	100	Quebec	100½ à 101		3½ p cent	1er. Juill.
tout	50	Nationale	107 à 107½		4 p cent	1er. Nov.
tout	50	Townships Est.	99 à 100		4 p cent	1er. Nov.
tout	100	Union	105 à 108		4 p cent	2 Juillet.
tout	50	Artisans	92½ 95		4 p cent	2 Juillet.
tout	50	Royale Canadienne	70		aucun	
tout	50	Commerce	101 à 105		4 p cent	2 Juillet.
50 p.c	£20	Gd Ouest R R				
50 p.c	$200	Ch St Laur R R				
50 p.c	200	do 10 p.c. pref.	9 à 10½			
tout	40	Cie Télégraphe	82 à 83½		5 p cent	1er Oct.
tout	100	Nav du Richelieu	133 à 135		5 p cent	8 Juillet.
tout	100	Nav Canadienne	129 à 125		5 p cent	0 Aout.
tout	50	Chars Urbains	99½ à 100½ 113 à 114		5 p cent	10 Oct.

DEBENTURES, ETC.	PRIX.	V
Cie du Gaz de la Cie	141 à 142½	
Echange des Marchands	90 à 97	
Cie de Cuivre de Baie Huron	25c à 45c	
Cie Minière de Montréal	$3.00$3.25	
Stock de la Puissance	105 à 1.64	
Bons de la Puissance	104 à 100½	
Canada 6 p ct.	102½ à 000	
do 6 p c stg	102½ à 00	
do 5 p ct.	93 à	
do 5 p c stg	90 à	98½
Corporation 6 p ct.	96½ à 97½	
Aqueduc 6 p ct.	96½ à 97½	
Stock de la Corporation 7 p ct.	112 à 112½	112½
Havre 5 p ct.		
do 7 p ct.		
do 6½ p ct.		
Champ sig 6 p ct 82	73½ à 81	
CHANGE.		
Banque, endossé à 60 jours		109½ à 109¾
Billets des Marchands 60 jours		108½ à 109½
Demande de banque sur N. Y.		[illegible]
Traites en or		[illegible]
Taux de l'or à N. Y. à midi		[illegible]
Change stg à N Y		131

MACDOUGALL & DAVIDSON.
Courtiers
Rue de l'Hôpital.

MARCHE DE MONTREAL.

Montréal, 27 Aout, 1969.

Farine par qrts de 196 lbs.—Super Etra, 0.00 à $0.00 ; extra, $5.50 à 0.00 ; de goût, $5.35 à 5.40 Superfine blé du Canada, $5.00 à 0.00 ; superfine blé de l'Ouest, $5.00 à 0.00 ; forte superfine du Canada, $5.15 à 5.20 ; superfine de l'Ouest, $5.05 à 5.05 ; superfine marque de la cité, $0.00 à 0.00 ; superfine du Canada No. 1 $0.00 à 0.00 et No. 2 $4.80 à 0.000 ; superfine Etats de l'Ouest, No. 1 $0.00 à 0.00 ; et No. 2 $1.80 à 0.00 ; fine, $4.25 à 4.30 ; moyenne, $0.00 à 0.00 ; recoupes, $0.00 à 0.00 ; farine en sac blé du Canada, $2.45 à 0.00 par 100 lbs.

Farine d'avoine par 200 lbs.—$5.75 à $6.00.

Blé par mts de 60 lbs.—Nominal à $1.15.

Pois par 66 lbs.—De $1.00 à 1.05.

Blé d'inde par 56 lbs.—Nominal de 00c à 90.

Avoine par 32 lbs.—Nominale de 43c à 45c.

Orge par 48 lbs.—Nominal.

Seigle par 56 lbs.—Nominal.

Beurre par lb.—De 17 à 18 selon la qualité.

Saindoux par lb.—De 15½c. à 16c

Fromage par lb.—De 10c¼ à 11½c.

Alcalis par 100 lbs.—Premières, de 5.70 à 5.72½ selon la qualité ; secondes, de 4.85 à 0.000 ; troisième de 0.00 à 0.00.

Perlasse, premières, de $0.000 à 5.65 ; secondes, de $0.00

Lard, par qrts de 60 lbs.—Marché ferme ; mess de 28.50 à 28.75 ; mess mince de 00.00 à 00.00 ; prime mess, de $00.00 à $00.00 ; ventes de prime de $21.50 à $22.00 nominal.

MARCHES DE NEW-YORK.

Par le Télégraphe.

New-York, 27.

Fleur 5 à 10c plus bas ; reçu 1,900 qrts ; ventes 6,000 qrts de 5.65 à 6.15 pour superfine de l'état et de l'ouest ; 6.45 à 7.00 pour commune à choix extra de l'état ; 6.15 à 7.10 pour commune à choix de l'état et de l'ouest ; 6.55 à 7.20 pour cercles ronds de l'Ohio.

Farine seigle tranquille ; ventes 100 qrts. 4.50 à 6.60.

Blé 1c à 2c plus bas ; reçu 144,000 mts ; ventes 17,000 mts.

Seigle tranquille.

Maïs 1 à 2c de mieux ; reçu 30,000 mts ; ventes 48,000 mts 1.14 à 1.16 pour sain nouveau mêlé de l'ouest.

Orge nominale.

Avoine 1 à 2c de mieux ; reçu 49,000 mts ; vente 68,000 mts 62c à 65c pour nouveau de l'ouest.

Lard plus bas à 32.50 pour nouveau mess.

Saindoux plus ferme 17½c à 19¾c fondu à la vapeur ; 19¾c fondu au chaudron.

MARCHES DE CHICAGO.

Par le Télégraphe.

Chicago, 27.

Fleur languissante ; extra du printemps $7.00 ; extra 2 25 à 7.50

Blé tranquille ; No 2 languissant à 1.29 ; No 1 languissant de 1.30 à 1.34 ; dans l'après-midi No 2 était à 1.29 pour vendeurs en août.

Maïs tranquille et irrégulier ; No 2 87c ; dans l'après-midi No 2 était tranquille à 85½c, vendeurs en septembre ; 86½c pour vendeurs en août.

Avoine ferme à 45c pour vendeurs en ce mois.

Seigle ferme ; No 2 à 94c.

Orge facile, à 1.22 ; pour vendeurs en septembre de 1.25 à 1.25½.

Alcohol actif à 1.18 pour nouveaux ; 1.19 pour vieux.

Lard 33.75.

Saindoux 19c à 19½c.

Reçus—62,000 mts blé ; 156,000 do maïs ; 49,000 do avoine ; 2,200 do seigle ; 3,800 do orge ; 6,500 cochons

MARCHES EUROPEENS.

Par le Télégraphe.

Londres, 27, 3 p. m.

Consolidés 93¼ ; Garanties Américaine tranquille ; 5-20 de 1862, 84¼ ; '65, vieux, 83¾ ; 10-40s, 76. I. C. 94¾. Au soir—Consolidés 94¼. Garantie américain tranquille ; 5 20's '62, 94¼ ; '65, vieux, 93¾ ; '67, 82¾ ; 10-40, 76. Erie 22. I. C 94¾. A et G W 25¾. Sucre 28s 3d. Huile de graine de lin 31s 10d. Rosin 1s 6d, Liverpool, 27.

Coton, tendance à la baisse; Upland 13¾; Orléans 13¾ à 13⅞; ventes 7,000 balles. Avis de Manchester, favorable.

Paris, 27.

Bourse ferme; Rentes 72f 29c.

Havre, 27.

Coton fermé à 167f.

Port de Montréal.

ARRIVAGES.

S S North American, W Richardson, Liverpool, 14 août H et A Allan, g n. 1137.

S S Damascus, M Trocks, Glasgow, août 10, H et A Allan, gen. 825.

DEPARTS.

S S Germany, J Graham, Liverpool, H et A Allan gén. 2357.

Navire Anglesea, W McLean, Glasgow, H et A Allan, gen. 913.

Navire Monarch, A Day, London, Gillespie, M et cie blé et fleur, 701.

FLOTTE FLUVIALE.

Chaland St Dominique, 45 cordes bois; do Arcansaid, 80 do; do Opissa, 80 do; do St Joseph, 75 do; do William, 100 do; do Caroline 50 tons. sable; do Magor, 32,500 pieds bois de service, 127,000 lates; do Jenny Lind, 103,000 pieds bois de service.

EXPORTATIONS.

Par Monarchy, pour Londres—R Simms et cie 26,112 mts blé, 1,679 qrts fleur; Gillespie M et cie 300 do, 1,100 planches, 130 madriers.

IMPORTATIONS.

CANAL LACHINE.

Par vapeur Corinthian:—J S Davies et cie 102 tnts de beurre; Taylor, H et cie 85 bts lard fumé; Budgett et cie 40 do; et K 6 qrrs de potasse; Sinclair, J et cie 7 do; colson, L et cie 26 ts fromage A Shannon et cie 10 brls de vinaigre; J Jamieson et cie 10 brls liqueurs; Order 175 pqts fruit.

Par vapeur Salaberry:—F McRaie 6 bales de ballon; J Arnold 12 do; J Mc Arthur 5 do; Ayer, A et cie 3 qrts d'œuf 1 tnts de beurre; J Ross 5 do Leaming, C et cie 13 tnts beurre; R Forster 10 do; Mrs Booth 6 do; J McMartin 1 bt; C Reay 1 tnt de beurre; J Dakus 8 poches d'avoine; Order 6 tnts beurre; H La Rue 10 poche d'avoine; Nelson W et cie 3 do.

Par vapeur Banshee:—H et A Allan 400 bts T T Hobson et cie 5 qrts d'œufs; B. Auébec 49 qrts fleur:

Par vapeur T. C. Lee:—Order 10629 mts blé.

Par barge Dixie:—Order 15720 mts blé.

Par barge Advance:—Gillespie, M et cie 86 mineraie.

PAR LE G. T. OUEST

Banque de Toronto 350 mts blé; A Mitchell 199 qrts farine; J Mitchell 289 do; R S Oliver 100 do; Archer L et cie 100 do; Banque de l'A B du Nord 100 do; C A Stark 190 do; A Bowman 100 de; Banque Ontario 100 do; commande 400 sacs; Gillespie M et cie 5 qrts alcalis; J Doegall et cie 4 do; M Hannon et cie 350 tinettes beurre; D Shannon et cie 6 do; Banque de Montréal 148 btes fromage, M P Ryan 11 qrts suif; Banque de Montéeal 57 pqts cuir; F Shaw et frère 58 rlx do; V Lacolle 50 qrts whiskey.

PAR LE G. T. R. EAST.

J H R Molson frère 220 bcts; R Mitchell et cie 5 bles; Dufresne et McG 7 btes; J C McLaren 1 carrosse; J E Mullen 4 btes; Lymans et cie 3 do; W G McMaster et cie 3 pqts; J Watson 2 cs; A Prévost 25 bles; W Darling 2 cs; Delisle frère et McG 19 do; C C Snowdon et cie 1 do; B MacPherson et cie 8 do 3 pqts; Hall K et cie 1 do; A J Pell 2 btes.

PAR MONTREAL ET CHAMPLAIN R R.

Darling et cie 1 btc; Stevenson et cie 19 bal; O Reinhardt 1 cks; J Boyd 5 bal 2 btsl cks 5 pqts; C C Snowdon 4 bal 1 btc; J B Thomas et cie 5 chaite 1 couchette 1 lavemain 2 petits étaux 1 bte 1 poël 1 lit; Geo Martin 7 cs; R Seath 1 do; S H May 1 do; Beaudry et L 1 do Lyman et cie 1 do; Foulds et cie 1 pqt; J Landland 5 tres; A Urquhart 58 caiss; Boyd Eagon et cie 2 bts M Holland et fils 6 bal; Js Reynolds 4 cs 3 bal; Duncun et F 1½ c; Tiffin Bro's 147 do; J Green et cie 2 bts C Martin 3 cs Wilson et B 1 sac J Lord et cie 33 tres W Reed et cie 1 presse; J Watson et cie 1 pqt E Blondin 1 cs 1 paquet; Nelson W et cie 21 pqts Pillow Hersey et cie 1 bte 2 jack machines; Mlle A Taggard 1 bte; W E Woods et cie 6 do; Clendinning 8 bts Evans M et cie 3 H Simpson et cie 5 cs; Lyman C et cie 5 tres C C Snowdon et cie 111 bal; A Service 2 bal 1 bte.

Par S. S. North América, W. Richardson, capt de Liperpool à Montréal:

Cargaison de Montréal.—M Kirchner 3 pqts; Adam, H et cie 3 pts 1 pqt; Foulds et H 2 pqts; L S Black et T 10 do; J Rankin 8 cs; Dawson Frère 1 cse; G et J W Cox 2 pqts 2 do; T Thomson et Fils 2 do; G Stephen e cie 25 balles; Garland, M et cie 1 pqt; James O'Brien et cie 1 do; McLachlan Frères 1 do; Thos Mussen 1 do; John Murphy et cie 2 balles; A A Murphy 1 cse; Mulholland et B 2 cs; R Campbell et cie 12 pqts; J L Lerry 1 cse; John Emerson 49 bts; Jos Landsberg 2 pqts; Milloy et cie 3 balles; Geo Childs et cie 25 cs thé; J P Clarke et cie 7 pqts; Dunn, F et cie 8 do; M et L Samuel 3 csse 5 balles; Alex Milloy 8 css, 34 pqts William Eaver 1 css; D Rees et cie 3 balles; J Y Gilmour 3 pqts Gillespie, Moffatt et cie 106 cs de thé; J B et J S Grafton 4 pqts; James Donnelly 2 do; A Milloy et cie 3 cs; Evans, M et cie 12 pqts; l'Agent du G T R 12 cs; Laslett et R 160 pqts acier; Alex Urquhart et cie 50 sacs; Laslett et R 10 chaise; A Ramsay et fils 1 cse; A C Holland 1 pqt Thompson et Burns 3 do; John Lenson 1 do; H Carlisle 1 cse; A Murray et cie 1 do; Thos Muir 3 do; Munderloh et fils 2 vqts M Baylis 1 cse; Wilcock et D 2 d; Chas Anderson 1 do Js Scullion 4 tres; S Eger et cie 2 cs; James Ray et cie 1 do James Williamson et cie 5 pqts Michael C Cohen 2 do; James Bayley et N 7 do; Robert Walker et fils 19 do; Stevenson et cie 6 do; Gault et frère 1 do John Charlesworth et cie 5 do; Empey, J et cie 3 do; W J Mcmaster et cie 3 cs; A Lawlor et cie 7 pqts; Stirling, McC et cie 15 do; J H Evans 17 pqts; C C Snowdon et cie 2 tres; Morland, W. et cie 1 do; 2 cs; Sutherland, F et cie 6 pqts; A Milloy 7 do; J P Clark et cie 1 cse; A C Sutherland et cie 1 do; John Aiken et cie 1 do; N S Whitney 1 do;

Joseph McKay et Frères 31 pqts; Lewis Kay et cie 5 balles 17 cses; Martin et M 4 do 2 balles Jacques Crevier et cie 7 cses; W et K Muir 2 do; Hudon et P 2 do 1 balle; Paterson, C et cie 2 cses; Delle McDonald et cie 4 do; Geo Winks et cie 2 balles; A Milloy 5 cses; J Johnston 12 pqts; A Milloy 6 do; A Prévost et cie 1 balle 8 pqts; M Fisher et Fils 3 cses laines; P M. Galarmell et cie 3 balles 11 pqts; E Hudon fils et cie 6 cses 1 balle; Thos Thibaudeau et cie 11 balles et 11 cses; Dobbie et C 4 pqts McJames Calder et cie 1 cse et 3 balles de couverte 13 balles et 15 cses; F W Gates et cie 4 cses et 2 balles; Adolphe Roy et cie 4 do A Milloy 11 pqts; Nelson Davis 8 cses; John Rankin 5 do; Foulds et H 9 pqts; Ferrier et cie 2 pqts; Pillow Hersey et cie 333 pqts; Crathem et C 2 cks; Simpson, W et cie 3 do; Lyman et MacNab 10 bls Sandford McJames et cie 2 cses; W A Murray et cie 3 do; Gordon McKay et cie 5 do et 4 balles; McIntyre, D et F 8 pqts; Nelson et D 1 cse; Frothingham et W 4 pqts et 2 cses; Kingan et K 50 sacs; James Scott 1 balle et 1 cse.

MARCHANDISES.—Green Crofts et cie 2 cses; Buchanan et cie 18 cses et 5 bles; R H Gray 3 cs; J Robinson et cie 2 cs; Kerr Brown et McK 3 colis; Field frères 2 cs do; commande 4 bles; Adam Stevenson et cie 5 cs; J Long et frère 2 bles et 5 cs; C Shaver 3 colis; J Craick et cie 2 do; Thom et cie 8 do; G Ritchie et cie 2 do; J Walker 1 do; Currie et R 14 do; J Harvey 18 bles; T et A Pickering 2 cs; G Hubbard et cie 6 cvs 6 chaises; W J Lindsay 2 colis; Barclay et L 1 cse; R S Murray 1 do; C Duncan 2 colis; R S Husson 1 do; C L Hudson 1 do; R Eastwood et fils 1 do; R Wilks 1 cv; Jacques et H 1 cse; Sparrow et W 3 colis; J C Bothwell 1 do; T Beckett et B 3 cs 1 ble; F W Grant 1 cse; J Mead 5 caqs; Foulds et H 1 cse; Jennings et C 1 do; W Croft et cie 8 do; John Robertson fils et cie 10 colis; R G Gärkner 5 do; Crawford et S 3 do; J W Gale 6 do; L Lockhart et cie 4 do; J Kay 11 do; D Moore et cie 186 pqts 4 caqs; A Stevenson et cie 5 cs; McDunnough et J 2 bles; J D Mareck et cie 17 cs; J Birrell et cie 14 do; McCallum et fils 4 do; E Bolton 5 cqs; W S Smith 29 btes et 46½ btes; Lyman Elliott et cie 2 caisses.

AVIS SPECIAUX.

☞ **Le Grand remède anglais.** Célèbres Pilules de Sir James Clarke, pour les femmes.—Cette médecine inappréciable ne faillit jamais de guérir toutes les douleurs dangereuses et incidentes à la constitution des femmes.

Elles modèrent tous les excès et fait disparaître toute obstruction, provenant de n'importe qu'elle cause, et on peut compter sur une guérison rapide.

Elles conviennent plus particulièrement aux femmes mariées. Elles régularisent en peu de temps la menstruation.

AVIS.

Dans tous les cas d'affections nerveuses douleurs de reins et dans les membres, lourdeur, épuisement, palpitation du cœur, abattement de l'esprit, hystériques, maux de tête, fleurs blanches, et toutes les maladies occasionnées par un système du mauvais ordre, ces pilules guériront quand même tout autre moyen aurait failli.

Direction complète sur chaque pamphlet qui enveloppe, lequel devrait être conservé.

Une bouteille contenant 30 pilules et entourée de l'étampe du gouvernement britannique, sera envoyée *franco* sur réception d'une piastre en timbres de poste.

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada:

JOB MOSES,
Rochester N. Y.

A vendre chez tous les pharmaciens de Montréal et chez tous les marchands de médecines.

☞ BALTZLY continue encore, jusqu'à avis contraire, de prendre des portraits photographiques $1 la douzaine. Ses chambres sont au No. 872, rue Notre-Dame.

Allez voir ses échantillons.

459

Merveilleux.—Toronto, C. W. 8 juillet 1864.—Messieurs.—Je vous envoie un certificat pour le bien que j'ai éprouvé par l'usage de la ***Salsepareille de Bristol.*** J'ai grandement souffert depuis plusieurs années de rhumatismes aigus; je ne marchais qu'avec les plus grandes difficultés à cause des douleurs que j'éprouvais dans les genoux. Je subis le traitement des principaux médecins de la ville, mais sans succès Mes amis me conseillèrent d'essayer la ***Salsepareille de Bristol.*** Après avoir bu la première bouteille, j'étais déjà presque guéri; et aujourd'hui, après ma troisième bouteille, je suis un homme nouveau. Si cela vous plaît, je désirerais que vous donnassiez publicité à ce certificat, afin de faire connaître aux affligés le grand bienfait que je dois à votre inappréciable remède.

Je suis, Messieurs, votre dévoué,

EDWARD SCOTT.

MM. R. A. Wood et Frère, 230, rue Yonge, chez qui la SALSEPAREILLE fut achetée, peuvent certifier la vérité de ce que je vous écris.

A vendre par tous les Pharmaciens.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et cie., J. Gardner, John Rogers et Cie., J. A. Hart, H. R. Gray, P. E. Picault et Fils, et tous les droguistes en général.

24 aout. 239

Une expérience de vingt années prouve l'efficacité des ***Pastilles Pulmonaires de Bryan*** contre la toux et l'irritation de la gorge causées par le froid ou une trop grande exertion des organes de la voix; les orateurs et les chanteurs en apprécieront l'excellence. L'absence complète d'ingrédients délétères rend les Pastilles Pulmonaires de Bryan, ou Pastilles pour la toux et la voix, un remède sûr pour la personne la plus délicate, et elles ont toujours été estimées par ceux qui en ont fait usage. Vendues par tous les marchands de médecines à 25 cents la boîte.

25 aout. 240

524

Le progrès d'un objet de luxe—Pendant trente ans le beau monde s'est parfumé avec l'EAU DE FLORIDE de Murray et Lanman, et sa réputation s'est répandu considérablement avec le temps. Ayant pris la prééminence sur toutes les autres odeurs de toilette des Etats-Unis, elle est passée à la Péninsule du Sud et de là à toute l'Amérique Espagnole. Quand le Californie devint un état, elle en demanda, et ensuite l'Australie la réclama à son tour. Dans toutes les sociétés civilisées dans l'hémisphère occidental son nom est populaire, sa fraîcheur et son parfum sont regardés comme un bienfait, et sa réputation s'étend encore et s'étendra davantage vraisemblablement partout où l'on pourra apprécier un parfum exquis extrait des fleurs.

☞ Prenez garde aux contrefaçons; demandez toujours pour la véritable **Eau de Floride de Murray et Lanman,** préparée seulement par Lanman et Kemp, New-York. Toutes les autres sont sans valeur.

Vendues à Montréal par Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Lymans, Clare et Cie. Kerry, Bros et Cie., et tous les autres droguistes en général.

Montréal, 25 aout. 240

414

Suivez la maladie à sa source—Une maladie locale ne peut être guérie simplement par un traitement local. Par exemple: aucune application à la partie affectée ne guérira radicalement les piles. L'état du corps qui est la cause première de la maladie, doit être changé. Pour cela, il faut se servir des *pilules de Bristol recouvertes en sucre*, le végétal altératif le plus fin qui ait jamais été composé. La condition des intestins est immédiatement changée par l'action des pilules. L'indigestion et l'action morbide du foie produisent la constipation. Ces maladies sont aussi guéries par ce puissant agent végétal, et les organes sont fortifiés et mis dans un état de santé. Ainsi les symptômes et la maladie disparaissent pour toujours. Il en est ainsi de toutes les maladies qui sont à la portée de cette grande médecine altérative, cathartique et antibilieuse. Ces pilules sont renfermées dans des fioles en verre et se conservent sous tous les climats. En vente chez tous les principaux droguistes.

Vendues à Montréal par Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Lymans, Clare et Cie., Kerry Bros et Co., et tous les autres droguistes en général.

24 aout. 209

NAISSANCE.

En cette ville, le 26 août courant, la dame de L. Bédard, Ecr., N. P., un fils.

DÉCÈS.

A Papineauville, P. Q., après 15 jours de maladie, des fièvres typhoïdes, Marie Eugénie, âgée de 19 ans, fille ainée de M. Hyacinthe Coté, hotellier.

THEATRE ROYAL!

SAMEDI, LE 28 AOUT,

DERNIÈRE SOIRÉE DE LA

TROUPE COMBINEE de MORRIS

Mlle MARIAN TAYLOR,
BELLA PATEMAN,
MR. R. PATEMAN,

Dans la parodie de

PRINCE AURABEL,

La Farce de

PACHA'S PETS,

Et le drame de

Jack Sheppard.

Loges privées, $1.00; Balcon, 50 cts.; Secondes, 37½ cts.; Parterre, 25 cts.

Portes ouvertes à 7½ hrs., la représentation commencera à 8¼ hrs. précises.

Les siéges peuvent être retenus, sans supplément, au magasin de musique de Prince.

17 aout. 233

SOCIETE ST. PATRICE.

Grand Pique-Nique à St. Lambert

(EN AIDE AU FONDS DE CHARITÉ),

Jeudi, 2 Septembre 1869

GRAND PROGRAMME DES JEUX,

Joûte pour le titre de CHAMPION entre

Le Club Shamrock, pour jeu de Lacrosse,
Vs.
Les Indiens de Caugnawaga,

JEU DE BALLE, (FOOT BALL), etc.

Le Club des jeunes gens,
Vs.
Le Club de la Société St. Patrice,

Il y aura le corps de musique de Renaud pour la danse.

Rafraîchissements de tempérance aux prix de la ville.

Le vapeur "MAID OF CANADA" partira du quai à toutes les heures entre 9 a.m. et 6 p. m.

Billets, 25 cts.; Enfants 12½ cts.

W. J. WALSH,
Secrétaire.

28 aout. dl—243

Pension demandée.

Deux messieurs désirent une pension privée dans une famille française, une où il n'y aurait pas d'autres pensionnaires serait préférée.

S'adresser à J. M. L., au bureau du *Pays.*

25 aout. 240

☞ Jusqu'à avis contraire, on pourra se procurer une douzaine de Cartes Photographiques pour $1.00, chez BALTZLY, photographe, aux chambres No. 872 rue Notre Dame.

GRANDES COURSES

AUX

VELOCIPEDES

—AU—

ROND ST. JACQUES,

(*Rue Amherst, près de la Rue Ontario.*)

DIMANCHE, 29 AOUT, à 4½ h. P. M.

PROGRAMME.

1. Une grande course d'un mille sans interruption, par cinq bons vélocipédistes: MM. Wm. Sipling, Renaud, Dumouchel, Roy et Blondin, pour le titre de second champion. Au premier rendu, une bourse de $5.00; au second, $3.00; au troisième, $2.00. Cette course sera intéressante, car les compétiteurs sont connus pour de bons Vélocipédistes. L'agilité qu'ils vont déployer dans cette course intéressera vivement les spectateurs. Prix d'entrée, 50 centins.

2. Course d'un mille à tous Vélocipédistes qui n'ont jamais gagné de course. La bourse sera de $4.00. Prix d'entrée, 50 centins.

3. Course. A la demande du public, la course comique de dimanche dernier sera renouvelée; ils seront trois au lieu de deux; la course n'en sera que plus amusante.

4. Il y aura aussi des courses par quelques bons Vélocipédistes.

La troupe si bien connue de MM. TRUDEAU FRERES jouera, assistée du célèbre acteur du grand Cirque de Gregory, M. LOUIS DURAND.

Grande séance donnée par M. MICHEL TUDE, le seul homme qui surpasse Blondin.

Prix d'entrée 5 cts; Siéges réservés 10 cts.

Une magnifique Bande de Musique jouera pour l'occasion.

28 aout.

SALLE DES ARTISANS

Jeudi, Vendredi et Samedi,

26, 27 et 28 AOUT.

L'APRÈS-MIDI ET LE SOIR.

COM. FOOTE et sa TROUPE

COMMODORE FOOTE,

Le plus petit homme du monde, Comédien Acteur et Danceur.

Mlle ELIZA NESTEL,

La reine féerique (sœur du Com. Foote) âgée de 18 ans, pèse 20 lbs. seulement, excellente actrice et danseuse.

COL. SMALL,

Grand imitateur de danse féminine.

Mlle CHARLOTTE NESTEL, Pianiste.
MRS. C. G. RUSSEL, Vocaliste.
PROF. G. H. BROOKS. le violoniste populaire.

ADMISSION.—Le soir, 25 cts., Siéges réservés, 35 cts., l'après-midi, 25 cts., enfants, 10 cts.

COL. ELLINGER et D. NESTEL,
Directeurs-Gérants.
COM. FOOTE, Trésorier,
P. A. CLARKE, Agent.

23 aout. 238

DINER

—A—

L'Hon. John Rose

Une députation, nommée à une assemblée préliminaire, s'étant rendue auprès de l'Hon. John Rose, pour l'inviter à un diner public à l'occasion de son départ du Canada, l'invitation fut acceptée et le diner fixé au 2 septembre prochain.

Une assemblée des Messieurs désireux de prendre part à ce diner aura lieu

SAMEDI PROCHAIN,

—A LA—

Salle des Artisans,

A TROIS HEURES.

27 aout. 212

AVIS A TOUS LES VELOCIPEDISTES DU CANADA

Les Propriétaires du Rond St. Jacques offrent une bourse de deux cents dollars au meilleur champion qui gagnera la grande course qui doit avoir lieu à Montréal, JEUDI, le 2 Septembre prochain. Tout compétiteur qui voudra prendre part à cette grande course est prié d'envoyer son nom et le lieu de sa résidence depuis le présent Avis jusqu'au 26 d'Août. La course se fera en neuf tours, trois tours sans interruption, et deux dans trois.

Prix d'entrée $10.00 payable avant la course.

A. ROY, Secrétaire.

N.B.—Toute information pourra être obtenue sur les lieux, soit personnellement ou par écrit, en s'adressant au No. 302½, Rue Amherst, près la Rue Ontario, Montréal.

13 aout. jmn—230

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPERIEURE

POUR LE BAS-CANADA.

No. 2039.

JOEL LEDUC, Commerçant de la Cité et du District de Montréal,

Demandeur.

vs.

JOSEPH RAYMOND CREPEAU, ci-devant commerçant de la paroisse de St. Ephrem d'Upton, dans le District de St. Hyacinthe et maintenant absent de cette province,

Défendeur.

et

MESSIRE JEAN-BAPTISTE DUPUIS, Prêtre, Curé de la paroisse de St. Sébastien, dans le District d'Iberville,

Tiers-saisi.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de Messieurs Jetté et Archambault, avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Louis Taché, écr., shérif du District de St. Hyacinthe, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec, en Canada, et ne peut être trouvé dans le District de St. Hyacinthe, que le dit Défendeur soit, par un avertissement à être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier nouvelle de la Cité de Montréal, appelé "The Evening Telegraph," et deux fois en langue française dans le papier nouvelle de la Cité appelé "Le Pays," notifié de comparaître devant cette Cour, et là de répondre à la Demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut.

HUBERT, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

27 aout. 212

HOTEL DU CANADA.

A VENDRE ou à LOUER ce vaste établissement si favorablement situé, fréquenté par une nombreuse et respectable pratique où plusieurs personnes se sont enrichies; avec ou sans ameublement; possession immédiate, terme facile.

S'adresser à

P. G. LEMOINE,
Hôtel du Canada, Rue St. Gabriel, Montréal.

27 aout. 212

Cordonniers demandés.

On a besoin de 100 HOMMES pour travailler dans l'ouvrage à chevilles pourvu qu'ils soient de bons Crispins ou promettent de joindre la société immédiatement. S'adresser à

NOÉ BELHUMEUR,
No. 18, rue St. Maurice.

25 aout. cl—240

Ecole Modele de premiere classe de Montréal.

Nos. 6, 8 et 10, Rue St. Constant.

Les classes de cette Ecole commenceront LUNDI, le 30 aout courant, à NEUF heures a.m.

On y donne un cours commercial dans les langues française et anglaise ainsi que de mathématique.

Les parents désireux de placer leurs enfants à cette institution sont priés de faire application au plus tôt.

Wm. DORAN, Principal.

21 aout. bm—239

NOUVELLE

COMPAGNIE DU GAZ,

De la Cité de Montréal.

34e DIVIDENDE.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende semi-annuel de QUATRE POUR CENT a été déclaré sur le fonds capital payé de la Compagnie, et sera payable le et après MERCREDI, le QUINZIEME jour de Septembre prochain.

Les livres de Transfer seront fermés depuis le 1er jusqu'au 15 proximo, chaque jour inclusif.

Par ordre du Bureau,

L. BEAUDRY,
Directeur-Gérant.

21 aout. am-tfs-229

AVIS.

Les membres de l'association Médicale Canadienne, de Montréal, sont priés de se réunir MERCREDI, le 25 du courant, à 4 P.M., dans la bâtisse de la Faculté de Médecine du Collége McGill, au sujet de la prochaine assemblée générale qui aura lieu à Toronto le 8 Septembre prochain.

P. P. ROTTOT.

21 août. 239.

JOSEPH SENECAL,

Meublier et Bourreur,

NO. 152, GRANDE RUE ST. LAURENT
MONTRÉAL.

M. JOSEPH SENÉCAL a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se chargera de toutes sortes de réparations dans les Meubles, telles que vernir, polir, nettoyer et raccommoder à son atelier ou à domicile, si les parties le désirent.

Il tient aussi à son Atelier un assortiment complet de meubles nouveaux faits dans le dernier gout, qui, par le fini, l'élégance et le bon marché donneront satisfaction au public.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

5 aout. cm—223

AVIS

Société Mutuelle de Construction

DE MONTREAL.

L'Assemblée pour le tirage de la 8e APPROPRIATION, aura lieu le 8 Septembre prochain à SEPT heures et DEMI du soir dans la salle de l'Association de la Librairie Mercantile, rue St. Bonaventure.

L. H. CHARBONNEAU,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 22 juillet 1869. 213

Grande découverte dans la Chirurgie Dentaire!

Cette découverte consiste en une amélioration dans l'usage du gaz Nitro-Oxide pour l'extraction des dents sans douleur (jusqu'ici inconnue au public). Comparée à l'ancien traitement, cette amélioration assure le patient contre la douleur ou le danger dans l'extraction des dents.

Attention spéciale au plombage et à la conservation des dents naturelles; aussi pour l'insertion de dents artificielles de la meilleure espèce, et des différentes qualités aux prix les plus modérés.

C. H. STEWART, DENTISTE.

Bureau et résidence, 101, rue Bleury.

6 juillet. fm—197

LE FALOT

JOURNAL D'INDÉPENDANCE ET DE PROGRÈS.

BUREAUX:

Rue Ste. Marie, 623, et Rue St. Vincent, 35,

DEPOT GENERAL

Chez MM. PERRY et CIE., Rue St. Laurent, No. 1, au coin de la Rue Craig.

21 août. 237

Vente par Autorité de Justice.

Sera vendu JEUDI, le 2e jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, au Bureau des Notaires soussignés, No. 58, rue St. François-Xavier, l'immeuble ci-après décrit, formant partie de la succession de feu MAURICE MCCARTHY, en son vivant de la Cité de Montréal, maître Tonnelier, et de feue DAME BRIDGET SEYMOUR, (décédée), en son vivant de la dite cité de Montréal, épouse du dit feu Maurice McCarthy (décédé), savoir:

Un lot de terre situé dans la paroisse de Montréal étant partie de la Ferme des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, à la Pointe St. Charles, borné en front par le chemin Bourgeois, en arrière par la propriété de Robert Knox, sur un côté par la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, et de l'autre côté par la propriété des dites Sœurs de la Congrégation, contenant cinquante-deux pieds de front sur la dite rue Bourgeois, deux cent quatre vingt-sept pieds en arrière, sur la ligne de la propriété de Robert Knox, sur une profondeur de trois cent quatre-vingt-dix pieds, sur le côté nord-ouest, sur le ligne de la propriété du chemin de fer, et cinq cent soixante-six pieds sur la ligne de l'autre côté, le tout plus ou moins, et sans garantie de mesure précise, et contenant deux arpents en superficie, avec un hangar à l'huile de charbon sus-érigé.

2e. Un morceau de terre ou emplacement en la Paroisse de Montréal, dans le District de Montréal, à la place appelée Rivière St. Pierre, connu et distingué sur le plan du terrain de Robert Knox, à la Rivière St. Pierre susdite, fait par H. M. Perrault, écr., arpenteur juré, daté à Montréal le vingt-un septembre mil huit cent soixante-cinq, comme lot numéro trente et un, contenant trois cent pieds de front, trois cent six pieds en arrière par cent pieds de profondeur, le tout mesure anglaise; borné en front par le chemin Hibernia, en arrière par la propriété du dit feu Maurice McCarthy, sur un côté au nord-ouest par la propriété de la Compagnie du Chemin de Fer le Grand-Tronc, et de l'autre côté au sud-est par la propriété du dit Robert Knox.

Titre incontestable.

On fera connaître les conditions, et toute information requise donnée sur application à

WRIGHT ET BROGAN,

13 aout. 230

A. MOREL,

FABRICANT DE MÉDECINES VÉGÉTALES,

237, Rue Notre-Dame.

Poudre Merveilleuse pour les enfants qui ne sont pas allaités à la mamelle et les adultes convalescents.

Extracteur Magique de douleurs pour Rhumatisme et autres douleurs.

Le remède infaillible contre la constipation.

Sirop pour la Toux et autres affections des poumons.

Le Novateur Espagnol pour faire croître les cheveux et la barbe.

Amers Végétaux Mexicains pour la Dyspepsie.

Salsepareille: seul purificateur du sang.

Onguent de la Nouvelle Puissance pour toutes les maladies de la peau.

Le Sauveur du beau sexe pour tous les maux de la Matrice.

25 aout 1869. aa—210

Ecole de Médecine et de Chirurgie

FACULTE DE MEDECINE

DE

L'UNIVERSITE VICTORIA.

MONTRÉAL.

Les COURS de cette institution commenceront MARDI, le 5 OCTOBRE prochain.

Par ordre,

HECTOR PELTIER, M. D., EDIN.,
Sec.-Trés. E. M. C. M.

18 aout. jd-tfps-234

Collége Commercial de Montréal

DE

BRYANT, STRATTON ET TASKER,

COIN DE LA

Rue Notre-Dame et de la Place-d'Armes.

Le Cours d'Instruction qui embrasse toutes les branches nécessaires d'une éducation toute commerciale, comprenant la Tenue des Livres, l'écriture, l'Arithmétique commerciale et mentale, le Français et l'Anglais, y est spécialement préparé pour les jeunes gens et les enfants qui se disposent à entrer dans le commerce ainsi que pour ceux qui désirent avoir des situations soit comme Teneurs de Livres, Comptables, etc.

La Télégraphie et la Phonographie sont aussi enseignées à ceux qui désirent apprendre ces deux branches.

Les classes du soir offrent l'avantage aux élèves d'y assister soit le jour ou le soir, ou aux deux classes si on le désire.

Un élève possédant un certificat du Collége Commercial de Montréal, peut suivre les Cours du même Collége à Toronto et dans les principales villes des Etats-Unis.

L'on peut se procurer des circulaires contenant toutes les informations désirables en s'adressant soit par lettre ou personnellement à

J. TASKER, Principal.

18 aout. am—231

Association Médicale Canadienne.

La réunion annuelle de l'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE aura lieu, dans la Ville de Toronto, Ontario, MERCREDI le 8 SEPTEMBRE 1869, à la Salle de Réunion de l'Université Victoria, de Toronto.

Les membres des comités sont priés de se réunir, le 7 Septembre, pour compléter leurs rapports.

Les compagnies suivantes accorderont des billets aux porteurs de certificats, comme suit:

Compagnie du Chemin de Fer Grand-Tronc.—Un billet pour un double voyage à Toronto moyennant un seul prix.

Compagnie des Vapeurs du Richelieu.—Une réduction des deux tiers y compris les repas et les lits.

Compagnie du Chemin de Fer Great Western.—Un billet de retour de Toronto sera donné pour un quart du prix ordinaire.

Compagnie des Vapeurs de Québec et des Ports du Golfe.—Une réduction de 25 pour 100 sera faite sur leurs prix ordinaires, repas et lits compris.

Compagnie de Navigation Canadienne.—A des prix réduits.

Compagnie des Remorqueurs du Saint-Laurent.—A moitié prix.

Les Messieurs dont les noms suivent sont les secrétaires auxquels on devra s'adresser pour obtenir des certificats:—J. P. Rottot, M.D., Montréal; W. Canniff, M.D., Toronto; A. Moran, M. D., Halifax, N.-E.; W. S. Harding, M.D., Saint-Jean, N.-B.

A. G. BELLEAU, M.D.,
Secrétaire-général,
A. M. C.

Québec, 14 août 1869. cps—jds—234

TOILES! TOILES! TOILES!!!

Bonne Hollandaise brune, 10½d. la verge.

Toile fine de Table 3s. et 3s. 4d. la verge.

Bonne toile écrue, 7½d.

McCLURE ET TELFER.

SOIES! SOIES! SOIES!

Soies de couleur pour Robes 3s. 9d. et 4s. 6d. la verge.

Cols en Soie de fantaisie pour Messieurs et Jeunes Garçons, 3½d., 7½d. et 1s.

Flanelles de goût 10½d. et 1s, 3d. la verge.

Chemises de Flanelle de goût 5s. chaque.

Chemises de toilette pour Messieurs, Corps de Coton, Fournitures en toile,

UN DOLLAR CHACUNE.

Collets et Poignets de fantaisie pour Dames, 7½d. le Set.

Collets et Poignets en toile brochés pour Dames, 10½d. le Set.

393—RUE NOTRE-DAME—393

213

VINS DU RHIN ET DU PALATINAT.

HOCK ET MOSELLE,

Dormants et pétillants.

355 Caisses venant d'etre reçues ex "Christian,"

"LAUBENHEIM."
"NEIRSTEIN."
"RUDESHEIM."
"HOCHHEIM."

"JOHANNISBERG," (vignobles du prince Metternich." "STEINBERG" (Cabinet du duc de Nassau) "ZELTINGEN." "BRAUNEBERG." Vendanges de choix.

HOCK PETILLANT,
MOSELLE PETILLANT,
BOURGOGNE PETILLAANT.

Tous de la célèbre Maison

FEIST, FRERES et FILS.

Aussi, en magasin,

2,000 Caisses de Claret,

De $2.50 à $25.00 la Caisse.

ALEX. McGIBBON,
MAISON ITALIENNE.

10 aout am—227

CHARBONS, 1869.

Les soussignés offrent en vente, en aucune quantité:

MEILLEUR ANTHRACITE, ne produisant pas de fumée, toute dimension

CHARBON A VAPEUR INTERCOLONIAL

CHARBON A VAPEUR ECOSSAIS

CHARBON NEWCASTLE SMITH doublement criblé

TOURBE, patente de Hodge

MEILLEUR CHARBON A GRIL.

J. et E. SHAW,
13, rue des Communes.

GAUTHIER, DUSSAULT ET CIE,

ENCANTEURS,

ET

Marchands à Commission.

No. 280, Rue Notre-Dame.

NOUVELLE BATISSE JOSEPH BEAUDRY.

☞ Ne manquez pas de vous procurer une douzaine d'exemplaires de votre portraits chez BALTZLY pour $1, aux chambres de photographie, 372, rue Notre-Dame.

Venez voir les échantillons.

COMPAGNIE DE NAVIGATION CANADIENNE.

SAISON.

1869. 1869.

GRANDES EXCURSIONS

A la célèbre rivière Saguenay et aux Bains de mer de Murray Bay, Cacouna et Tadousac.

Les splendides vapeurs

UNION, - - Capt. Fairgrieve,

—ET—

MAGNET, - - Capt. Simpson,

Partiront du Quai Napoléon, Québec, pendant la saison, à SEPT heures A. M., pour la RIVIERE SAGUENAY, HA! HA! BAY, touchant à MURRAY BAY, RIVIERE DU LOUP et TADOUSAC comme suit:

"UNION," les Mardis et Vendredis, le "MAGNET" les Mercredis et Samedis à 7 heures A. M. En prenant les vapeurs de Québec, le touriste et l'Invalide jouiront de la brise fraîche et fortifiante et de la vue des paysages pittoresques du bas St. Laurent, et éviteront le trouble de transbordement, vu que les vapeurs se rendent directement à Murray Bay, Rivière du Loup, Tadousac et Ha! Ha! Bay.

Les passagers partant de Montréal par les vapeurs de la Compagnie du Richelieu, le soir des Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis, trouveront les vapeurs "Union" et "Magnet" à Québec.

Il n'y a aucune dépense ni inconvénient à changer de bateaux, attendu que toujours les vapeurs sont mis en contact l'un et l'autre.

Ces beaux vapeurs sont d'une grande force et sont fournis de tout ce qui est nécessaire à la sûreté des passagers; ils sont confortablement meublés et ne sauraient être surpassés sous aucun rapport.

Pour billets de retour et informations, s'adresser à Wm. PALMER, aux Hôtels ou au Bureau de la Compagnie, 73, Grande Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY,
Agent.

Compagnie de Navigation Canadienne, }
Bureau, 73, Grande rue St. Jacques. }
Montréal, 14 juin. bm—180

Compagnie de Navigation Canadienne.

DEUX LIGNES QUOTIDIENNES.

MALLE ROYALE, et ligne express de vapeurs pour Beauharnois, Cornwall, Prescott, Ogdensburg, Brockville, Alexandria Bay, Clayton, Gananoque, Kingston, Oswego, Charlotte, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

Cette magnifique ligne comprend les VAPEURS EN FER de PREMIÈRE CLASSE suivants:

SPARTAN,	Capitaine Fairgrieve
PASSPORT,	" Sinclair.
KINGSTON,	" Farrell.
ABYSSINIAN,	" Estes.
BANSHEE,	" Bailey.
CORINTHIAN,	" Dunlop.
MAGNET,	" Simpson.
CHAMPION,	" Carmichael.
ATHENIAN,	" Morley.
LORD ELGIN,	" Couvrette.

Les vapeurs de la Malle Royale laissent le Bassin du Canal, à Montréal, chaque matin (les dimanches exceptés) à NEUF heures, et Lachine à l'arrivée du convoi qui laisse la gare Bonaventure à MIDI, pour Hamilton et les ports intermédiaires.

En communication directe à Prescott et Brockville avec les chemins de fer de la Cité d'Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, etc., à Toronto et Hamilton avec les chemins de fer pour Collingwood, Stratford, London, Chatham, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukie, Galena, Green Bay, St. Paul, etc; et avec le vapeur "City of Toronto" pour Niagara, Lewiston, les Chûtes Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, etc.

LIGNE EXPRESS.

Un de ces vapeurs laissera le Bassin du Canal tous les jours à SEPT heures A. M. et Lachine à l'arrivée du convoi de 9 heures pour Ogdensburg, Alexandria Bay, Clayton, Oswego et Rochester en connection avec le chemin de fer New-York Central pour les Chutes Niagara et Buffalo.

Les vapeurs de cette ligne sont sans RIVAUX et présentent aux voyageurs par la perfection de leurs arrangements des avantages que nulle autre ligne puisse offrir. Ils passent par tous les rapides sur le St. Laurent et au milieu du beau paysage du Lac des Milles Iles pendant le jour.

La plus active expédition est donnée au fret pendant que les prix en sont aussi bas que sur les vaisseaux ordinaires.

On donne des billets de passage pour se rendre directement par le chemin de fer du Great West tern.

On peut se procurer des billets ainsi que toutes informations de WM. PALMER, aux Hôtels, ROBERT MCEWEN, au Bureau du fret, au Bassin du Canal et au Bureau 73 rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent.

Ligne directe de la malle Royale,
Bureau, 73 rue St. Jacques.

Montréal, 24 mai, 1869. pls—149.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE L'OTTAWA

VAPEURS DE LA MALLE 1869.

De Montréal à Ottawa, tous les jours (excepté le Dimanche), arrêtant à St. Anne, Oka, Como, Hudson, Pointes aux Anglais, Rigaud, Carillon, Pointe Fortune, Greenville, L'Orignal, Majors, Papineauville, Browns, Thurso, et Buckingham.

Le magnifique Vapeur à course rapide "PRINCE OF WALES," Capt. H. W. Shepherd; le "QUEEN VICTORIA" Capt. A. Bowie.

Un convoi part de la Gare Bonaventure tous les matins (excepté le Dimanche) à SEPT heures, et communique à Lachine avec le Vapeur "Prince of Wales" (Déjeuner) pour Carillon, passant par le Lac St. Louis, les Rapides de Ste. Anne et le Lac des Deux-Montagnes. Le chemin de fer de Carillon à Greenville, communique avec le Vapeur "Queen Victoria (Diner) pour la Cité d'Ottawa.

EN DESCENDANT—Le Vapeur "Queen Victoria," part de la Cité d'Ottawa à 6.30 A. M., et les passager arrivent à Montréal à 4.45 P. M.

L'économie et le comfort de cette ligne ne laisse rien à désirer, tandis que la route traverse les districts les plus pittoresques du Canada, et est la plus fashionable pour les touristes.

Les personnes désireuses de faire un tour agréable, peuvent obtenir des Billets de Retour de Montréal à Carillon, bons pour un jour, pour le prix du passage.

Les passagers allant aux eaux célèbres de Calédonia, seront débarqués à l'Orignal.

Tous les jours les PAQUETS sont expédiés par l'EXPRESS à Ottawa et aux ports intermédiaires.

Les billets de passage, ou les billets d'aller et retour ainsi que les billets d'excursion pour Ottawa et les ports intermédiaires, peuvent être achetés au bureau à Montréal, Bâtisses de la Bibliothèque Mercantile, rue Bonaventure ou à bord du Vapeur.

Les billets de passage et les billets d'aller et retour à Ottawa peut-etre achetés à la Gare Bonaventure.

Vapeur à Marché "DAGMAR" Capt. McGOWAN.

EN MONTANT.—Part du Bassin du Canal les MERCREDIS et SAMEDIS à 6 A.M.

DESCENDANT.—Part de Carillon, les LUNDIS et JEUDIS, à 6 A.M.

R. W. SHEPHERD.

10 Mai. pls—151

EXCURSIONS A LAPRAIRIE

Tous les Samedis Dimanches

SI LE TEMPS LE PERMET.

LES SAMEDIS.

De Montréal à 4.30 P. M.
De Laprairie à 6.30 P. M.

LES DIMANCHES:

De Montréal à 1.30 P. M.
De Laprairie à 5.00 P. M.

26 mai. vets—190

REMEDE DE FOWLE

POUR LA GUÉRISON DES HÉMORROIDES ET DES HUMEURS.—Le seul remède certain pour les Hemorroïdes de toutes sortes, la LEPRE, le SCROFULE et toutes les maladies de la peau. Usage interne et externe. Complètement végétal. En usage dans les hopitaux de l'Ancien et du Nouveau Monde. Dans les cas de manque de guérison, j'autorise les vendeurs à remettre l'argent et à me la charger. Aucun manque de guérison depuis dix ans. Préparé par H. D. FOWLE, Chimiste, Boston. $1 la bouteille. Vendu partout. HENRY SIMPSON & CIE., Agents. Vendu aussi par EVANS, MERCER et CIE.

14 aout 1869. aa-bfps-231

VENTES A L'ENCAN.

PAR BENNING & BARSALOU.

VENTE COMMERCIALE

DE

Quincaillerie.

Les soussignés ont reçu instruction d'offrir en vente par encan public, à leurs magasins, Nos. 48 et 50 Rue St. Pierre, MERCREDI, le 1er. SEPTEMBRE prochain, un assortiment complet de

Boutons de Portes, Serrures, etc., etc., de la Compagnie manufacturière Provinciale de Quincaillerie.

Ces marchandises sont reconnues comme étant de qualité supérieure, et offrent de grands avantages au commerce de Quincaillerie en gros. Les termes seront libéraux, et les détails seront donnés en Catalogues.

Vente à DEUX heures.

BENNING ET BARSALOU,
Encanteurs.

230

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.

1869 1869

LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

A Partir de LUNDI, le 3 Mai courant, les vapeurs QUEBEC et MONTREAL laisseront le Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour QUEBEC, comme suit, savoir:

Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à sept heures P. M.

Vapeur MONTREAL, Capt. Robt. Nelson, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures P. M.

PRIX DU PASSAGE:

Première Classe, Souper et Chambre inclus. $3
Seconde Classe.................. $1

Les Billets de Passage et les Cabines seront retenus au Bureau, sur le Quai Richelieu, près du vapeur.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

J. B. LAMÈRE,
Agent Général

Bureau de la Compagnie du Richelieu, }
203, Rue des Commissaires. }
Montréal, 1er mai 1869. pls—145

La Compagnie de Navigation

1869 1869

DE LAPRAIRIE.

A partir de Lundi, le 7 Juin, et jusqu'à avis contraire, le **VAPEUR LAPRAIRIE,** Capitaine Hébert, fera ses voyages comme suit:

LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDI

De Laprairie à 6.00 A.M., 9.00 A.M. et 1.00 P.M

De Montréal à 7.30 A.M., 11.00 A.M. et 4.30 P.M

LES MERCREDIS ET SAMEDIS

De Laprairie à 6.00 A. M. et 1.00 P. M.

De Montréal à 11.00 A. M. et 4.30 P. M.

Excursions à Laprairie tous les Samedis et Dimanches,

SI LE TEMPS LE PERMET.

Les Samedis { De Montréal à 4.30 P. M.
{ De Laprairie à 6.30 P. M.

Les Dimanches { De Montréal à 1.30 P. M.
{ De Laprairie à 5.00 P. M.

J. BROSSEAU, Secrétaire

10 Juin. cm—177

La Compagnie des Vapeurs de Quebec et des Ports du Golfe.

LIGNE de la MALLE ROYALE entre QUEBEC, NOUVEAU-BRUNSWICK et la NOUVELLE-ECOSSE.

Le Vapeur de première classe en fer et à hélice, *City of Quebec*, Capt. Thos. Connell, partira du Quai des Indes Orientales, Québec, MARDI, le 31 août, à QUATRE heures P. M., pour Pictou, N.-E., arrêtant à la Pointe-au-Père, Métis, Gaspé, Percé, Chatham, Newcastle, Miramichi, Shédiac, arrêtant à Charlottetown, I. P. E. en allant et revenant.

Jusqu'au 14 septembre, si le temps le permet, les Vapeurs arrêteront vis-à-vis Métis, pour mettre à terre et recevoir les passagers.

Communiquant à Shédiac avec un autre Vapeur pour l'Ile du Prince Edouard, Chemin de Fer E. et N. A. R. à St. Jean, N.-B., et de là avec les Vapeurs Internationaux pour Fredericton, Eastport, Portland et Boston, et à Pictou avec le Chemin de Fer de la Nouvelle-Ecosse pour Halifax.

Les vapeurs *Secret* et *City of Quebec* ont été pourvus durant l'hiver dernier, de nouveaux et élégants salons, cabines et pont de promenade et peuvent accommoder au-dessus de 100 passagers de cabine et autant d'entrepont.

Le prix des Billets de passage de Montréal à Halifax est de $13.50, sans cabine ni repas; avec cabine et repas, $20.00.

Le prix des Billets de Montréal à St. Jean, N.-B., est de $12.50, cabine et repas non compris; avec cabine et repas, $18.50.

De Montréal à Eastport sans repas ni cabines $14.
do Portland do do 16
do Boston do do 17

Pour le fret et le passage, s'adresser à

W. MOORE, Directeur,
Québec;
G. HEUBACH, Agent.
31, Rue St. Frs.-Xavier, Montréal.

15 mai. lm—151

SALSEPAREILLE D'AYER,

POUR PURIFIER LE SANG.

La réputation dont jouit cette excellente médecine, est due aux guérisons qu'elle opère, qui sont souvent merveilleuses. Des cas de maladie scrofuleuse invétérée, où le système paraissait corrompu, ont été purifiés et guéris par son action.

Des [illegible] affections qui s'étaient extrêmement aggravées par l'effet du scrofule ont été radicalement guéries; et cela est tellement connu dans presque chaque section du pays, qu'il est à peine nécessaire d'informer le public de l'usage et des vertus de cette médecine. Le poison scrofuleux est un des plus grands destructeurs de la race humaine.

Souvent, ce locataire insensible de notre système mine notre constitution et fait naître ces maladies fatales et affaiblissantes, sans faire soupçonner sa présence. De plus, il semble entretenir l'infection par tout le corps et ensuite, en quelque bonne occasion, se développe sous quelque forme hideuse ou à la surface des organes. Dans ce dernier cas, des tubercules peuvent être soudainement déposés dans le cœur ou les poumons ou des tumeurs dans le foie, où il indique sa présence par des éruptions de la peau ou de vilains ulcères sur quelque partie du corps. Il suit que l'usage de temps à autre d'une bouteille de SALSEPAREILLE est très utile lors même qu'aucun symptôme n'apparaisse.

Les personnes affligées des douleurs suivantes se trouvent généralement soulagées et par la suite guéries par l'usage de cette SALSEPAREILLE: **Erysipèle, Feu St. Antoine, Dartes, Humeurs, Calvitie, Vers Solitaire, Mal d'yeux, Mal d'oreille,** et autres éruptions ou autre caractère visible de maladies scrofuleuses. Aussi, dans les formes plus cachées de **Dyspepsie, Hydropisie, Maladie de cœur, Convulsion, Epilepsie, Névralgie,** et les différentes affections ulcéreuses des systèmes musculaire et nerveux.

Les maladies **Syphilitiques** ou **Vénériennes et Mercurielles** sont guéries par l'effet de cette Salsepareille, quoique un temps assez long se passe avant qu'aucune médecine puisse abattre ces maladies obstinées. Mais en en faisant usage prolongé, cette médecine guérira ces maladies. La **Leucorrhée, Ulcères utérins, et Maladies des femmes** sont très souvent soulagées et ensuite guéries par son effet restaurateur. Des directions minutieuses pour s'en servir se trouvent dans notre almanach que l'on donne *gratis.* Le **Rhumatisme** et la **Goutte,** quand ils ont pour cause l'accumulation de matières étrangères dans le sang, cessent immédiatement, comme aussi les douleurs du **Foie, Torpeur, Congestion** ou **Inflammation** du **Foie** et la **Jaunisse,** quand ces maladies naissent, comme il arrive souvent, des poisons renfermés dans le sang. Cette Salsepareille est un grand restaurateur de la force et de la vigueur du système. Ceux qui sont **Languissants, Inattentifs, Abattus, Privés de Sommeil et Troublés d'agitation ou crainte Nerveuse, ou Affectés d'Affaiblissement,** se trouveront immédiatement soulagés et convaincus de ses qualités restauratives.

Préparée par

Dr. J. C. Ayer et Cie.,
Chimistes, Lowell, Mass.

Vendue par tous les Pharmaciens.

18 juin. cfps—4m

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU.

1869 1869

LIGNE DE LA MALLE ROYALE

Entre Montréal et Québec, et Ligne Régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska, et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 3 MAI prochain, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à sept heures P. M.

Vapeur MONTREAL, Capt. Robert Nelson, pour Québec, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures P. M.

Vapeur TROIS-RIVIÈRES, Cap. Jos. Duval pour Trois-Rivières, Sorel, Maskinongé, Yamachiche, Rivière du Loup et Port St. François, les mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Le vapeur MOUCHE A FEU, Cap. F. Laforce à l'arrivé du TROIS-RIVIÈRES à Sorel; pour St. Aimé et les ports intermédiaires.

Vapeur VICTORIA, Capt. [illegible], pour Berthier, Sorel et les ports intermédiaires, les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M.

Vapeur CHAMBLY, Capt. Frs. [illegible], pour Chambly et les ports intermédiaires, Mardis et Vendredis, à trois heures P. M.

Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, pour Terrebonne et l'Assomption, tous les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement spécifiant la valeur ne soit signé à cet effet.

J. B. LAMÈRE,
Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu,
203, Rue des Commissaires,
Montréal, 1er mai 1869. pls—145

DEBLOIS & PLEAU,

FERBLANTIERS, PLOMBIERS, COUVREURS ET POSEURS D'APPAREILS A VAPEUR.

FABRICANTS DE

Corniches de Fer Galvanisé, Dalles et Dalleaux et Fourneaux à air chaud, etc.

256, Grande rue St. Laurent, Montréal.

Réparages et commandes promptement exécutés avec le meilleur matériel et à des prix raisonnables.

10 mai. fm—151

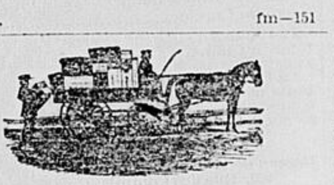

DANIEL LAVERTY,

No. 116, RUE BLEURY.

Meubles Déménagés avec soin, sous le plus court avis, aux prix des plus réduits.
No. 116, Rue Bleury, près de la Rue Dorchester
14 Mai. fm—155

J. GARDNER,

Chimiste et Droguiste,

457, RUE NOTRE DAME, (PARTIE OUEST),

—ET—

et 213, RUE NOTRE DAME, (PARTIE EST),

A reçu par le Steamer DACIA,

DIRECTEMENT DE LONDRES,

Nouvelles Drogues, Produits Chimiques, Médecines patentées, Brosses à cheveux, à ongles, à dents ou à chair; Pastilles de Menthe et autres.

—AUSSI—

Quinine, Camphre, Chloroforme de Duncan, Chlorodine de Brown, Savon véritable de Patey, Comestible patenté de Ridge et Brosses de Gosnell, etc., etc.

—AUSSI EN MAGASIN—

Sangsues fraîches, Huiles de Canelle, Clous, Essence de Menthe, Lavande, Rosemarie, Sassafran, Citron, meilleures Chamomilles et meilleur Séné Tinnevely, etc.

J. GARDNER,
CHIMISTE DISPENSAIRE,

propriétaire des Amers de vin Quinine de Gard-Poudre à boulanger, Remèdes contre le rhume et l'épilepsie.

30 avril 1869. aa—144

LIBRAIRIE NOUVELLE

ALPHONSE DOUTRE & CIE.,

COIN DES

Rues Notre-Dame et St. Gabriel.

AGENCE GENERALE

la Librairie Internationale de France, Belgique, Espagne, Italie et Allemagne.

OUVRAGES DE DROIT:

othier, Guyot, Pigeau, Ancien, Denizart, Thenot d'Essaulles, Dumoulin, Toullier, Duranton, lin, Marcadé, Troplong, Prévost de la Jannès, se, Dareau, Fournel, Poncet, Favard de Lan-, Pardessus, Ferrière, Serpillon, Berriat de rix, Renusson, Poulain-Duparc, Carré et auveau, etc., etc., etc. Causes célèbres de tous pays.

ROMANS:

Amédée Achard, Elie Berthet, Victor Hugo, Alex. Dumas, père et fils, Eugène Sue, Ponson du Terrail, Comtesse Dash, Paul Féval, Roger de Beauvoir, Chs. de Bernard, Raoul Bravard, Alfred de Bréhat, Champfleury, Chateaubriand, Emile Chevalier, Henri Conscience, Sophie Gay, Emile de Girardin, Mme. Emile de Girardin, Léon Gozlan, Arsène Houssaye, Alphonse Karr, Lamartine, Mery, Paul de Molène, Henry Murger, Louis Reybaud, George Sand, Soulié, Souvestre, Balzac. GRAVURES de tout genre, LIVRES DE PRIÈRE, IMAGES ET CHAPELETS, OBJETS D'ART ET DE FANTAISIE.

Montréal, 17 mai 1869. 158

LES MEILL EURES MARCHANDISES SONT LES MOINS COUTEUSES."

Thés nouveaux et odoriférants, Cafés supérieurs, Epices de première qualité,

Produits des Indes Orientales et Occidentales, Epiceries de famille,

De a meilleure qualité et aux plus bas prix.

W. D. McLAREN,
247, rue St. Lauren (ci. 639) de la rue Ste. Catherine.
12 juin. cm—179

DR. O. THAYER,

Le célèbre OCULISTE et AURISTE du Collége McGill, peut être consulté tous les jours au No. 153, Grande Rue St. Jacques.

Mlle. M. A. Hyde, Alburg Springs, Vermont, devenue aveugle par inflamation, renvoyée guérie; M. P. McGrath, Clinton, N. lui a rendu la vue par l'extraction d'un morceau de fer dans la cataracte de l'œil.

A. Lacoste, N. Y., tumeur sur la paupière guérie. Mlle Deschamps, St. Paul, œil artificiel posé, qu'on ne peut distinguer de l'œil sain; M. J. Croil, e Cornwall, sourd de l'oreille droite, guéri; J. Pigeon, village St, Jean-Baptiste, yeux louches guéris; Mlle Hurty, Lacolle, *même guérison.*

30 avril. aa—144

COLLETS DE PAPIER.

OLLETS DE PAPIER UNIS,		5 cts. la boîte.	
do	do	GLACES, 10 cts.	do
do	do	MILITAIRES, 12½	do
do	do	OPERA, 15 cts.	do
do	do	VELOCIPEDE, 20	do
do	do	SHAKESPEARE 20	do

—CHEZ—

SEATH

NO. 35,

Grande rue St. Laurent

MONTRÉAL.

J n aa—181

La Compagnie de vapeurs Océaniques de Montréal,

Ayant le contrat du Gouvernement du Canada pour le transport des MALLES CANADIENNES et AMÉRICAINES.

1869. ARRANGEMENTS D'ETE. 1869.

Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double engin, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

SCANDINAVIAN	3000 Tonnes	(en construction)
PRUSSIAN	3000 do	Lt. Dutton R N R
AUSTRIAN	2700 do	Capt. Wylie
NESTORIAN	2700 do	Capt. A. Aird.
MORAVIAN	2650 do	Capt. Brown.
PERUVIAN	2600 do	Capt. Ballantine.
GERMANY	3250 do	Capt. Graham.
EUROPEAN	2646 do	Capt. Barclay.
HIBERNIAN	2434 do	Lt. Smith, R N R
NOVA-SCOTIAN	2300 do	Capt. R. S. Watts.
NORTH-AMERICAN	1784 do	Capt. Richardson.
DAMASCUS	1600 do	Capt. Trocks
OTTAWA	1831 do	Capt. Archer.
ST. DAVID	1650 do	Capt. Grange.
ST. GEORGE	1468 do	Capt. Jones.
ST. ANDREW	1432 do	Capt. Scott.
ST. PATRICK	1207 do	Capt. Ritchie.
NORWAY		Capt. Mylius.
SWEDEN		(en construction)

Les VAPEURS de la LIGNE de la MALLE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool tous les JEUDIS, et de Québec tous les SAMEDIS, touchent à Loc. [illegible] pour débarquer et recevoir à bord les Passagers et les Malles venant ou allant en Irlande ou en Ecosse), doivent être envoyés de Québec comme suit:

NESTORIAN	Mai 8
PRUSSIAN	Mai 15
AUSTRIAN	Mai 22
MORAVIAN	Mai 29
HIBERNIAN	Juin 5
PERUVIAN	Juin 12

Prix du passage de Québec:

Cabine	$70 à $80
Pont	25

Les VAPEURS de la LIGNE GLASGOW (faisant voile de Glasgow tous les MARDIS, et de Québec pour Glasgow tous les JEUDIS), doivent être envoyés de Québec comme suit:

OTTAWA	Mai 6
ST. DAVID	Mai 13
ST. ANDREW	Mai 20
ST. PATRICK	Mai 27
DAMASCUS	Juin 3
ST. GEORGE	Juin 10

Prix du passage de Québec:

Cabine	$60
2ème Cabine	40
Pont	25

Il y a à bord de chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne pourra assigner les chambres avant qu'elles ne soient payées.

Pour le bagage et autres détails, s'adresser à Portland à J. L. FARMER ou à HUGH et ANDREW ALLAN; à Québec à ALLANS, RAE et Cie.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, No. 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITZ et Cie; à Rotterdam à G. P. ITTMANN et ZOON; à Humburg, à W. GIBSON et HUGO; à Belfast, à CHARLEY et MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE et GREENHORNE, 17 rue Grace-church; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70 rue Great Clyde; à Liverpool, chez les frères ALLAN, rue James ou chez

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Common.
19 Avril 1869. aa—134

LIGNE DE TRANSPORT DU NORD

ENTRE

NEW-YORK ET MONTREAL.

Via "ROUSES POINT"

AUSSI, ENTRE NEW-YORK ET MONTREAL,

Via CANAL CHAMBLY.

CAPITAL INCORPORÉ, $200,000.

Attention particulière portée à l'expédition des Marchandises en Entrepôt.

L. G. N. STARK, Président, 33 Coenties Slip, New-York;
N. T. ILLSON, Vice-Président, Whitehall, N.-Y;
H. R. Snyder, Secrétaire et trésorier, Whitehall, N.-Y.
W. H. BEAMAN, Agent, Troy, N.-Y.
NELSON DAVIS, Agent.
Montréal, P. Q.
Montréal, 14 mai, 1869. pls—156.

Amusement Domestique pour les Soirées d'Hiver.

C. HEARN,

OPTICIEN,

242 et 244, RUE NOTRE-DAME,

Vient de recevoir un assortiment considérable et varié de

LANTERNES MAGIQUES!

— AUSSI —

Des nouveautés toutes récentes en COULISSES pour LANTERNES MAGIQUES,

Une Lanterne Magique et 36 Images pour $2.25.

On fournit la liste des prix *gratis* à ceux qui la demandent.

STÉRÉOSCOPES et VUES en grande varié
24 nov. 1868 aa—14

M. OVIDE MALO, de l'ex-Société de MALO ET RITCHOT, sera heureux de voir tous ses nombreux amis chez LÉONARD et McKINNON, Marchands-Tailleurs, 154, Rue McGill. Son habilité bien connue comme COUPEUR, lui méritera immédiatement l'attention de ses anciens amis.

N.B.—On vient de recevoir un magnifique assortiment de MARCHANDISES DU PRINTEMPS

29 avril fm—143

Indépendance ou Annexion.

M. JOHN O'REILLY remercie ses nombreuses pratiques et le public en général de la part d'encouragement qu'il en a reçu depuis *dix* ans, et sollicite e nouveau leur patronage à son nouvel Etablissement où il continuera, comme par le passé, à prendre des Photographies Coloriées ou non Coloriées pour $1.00 la douzaine.

Que l'on vienne soi-même juger de mon Art.

JOHN O. REILLY,
No. 474, Rue Lagauchetière,
Entre les Rues St. Urbain et
St. Charles Borromée.
17 nov. 1868 aa—9

BOIS DE CONSTRUCTION.

Aux Contracteurs et Constructeurs.

Le soussigné a maintenant en vente un assortiment de PIN SEC, de PRUCHE, d'EPINETTE blanche, de toute espèce de bois dur, de MADRIERS, de PLANCHES blanchies et embouvetées, LAMBOURDES, LATTES, BARDEAUX, etc., pour construction de Maisons et autres ouvrages, en entrepôt et sciés sous le plus court avis.

Ceux qui auraient besoin de ces bois feront bien de venir me voir avant d'acheter ailleurs, vu que mes prix sont très modérés.

WILLIAM HENDERSON.

Rue St. Constant, Rue Oliver, Bassin du Canal, un peu plus haut que le Pont Wellington, et sur le grand Quai vis-à-vis l'Eglise Bonsecours.

17 juin. fm—183

HELLEBORE! HELLEBORE!!

Poudre d'Hellebore blanche pour la destruction des chenilles et insectes, à vendre en grande ou petite quantité.

Camphre anglais pour fourrures,
Papier à mouche patenté pour tuer les mou s.
Chloride de chaux, Carbonate de chaux.
Acide carbonique, Savon Carbonique pour désinfection.
Sirops de fruit des meilleurs fumets, en gros et en détail.
Eau de Soda à la glace et eau de Varennes.

J. GOULDEN, Chimiste,
177 et 179, Grande rue St. Laurent,
Près du Marché.

HUILE DE FOIE DE MORUE, pure et fraîche venant d'arriver de Terre-Neuve, à vendre à la bouteille, au gallon ou au baril.

JAMES GOULDEN, Droguiste,
177 et 179, Grande rue St. Laurent,
Près du Marché.
15 avril. —131

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1869—ARRANGEMENS D'HIVER—1869.

Les Trains laissent maintenant la Station Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST:

Express de jour pour Ogsdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest à.... 9.10 A M
Express de nuit do do...... 8.30 P M
Train Omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à.............. 7.00 A M
Trains pour Lachine à 8.00 A.M., 9.30 A.M. 3.00 PM et 5.00 P. M.

POUR LE SUD ET L'EST.

Train Omnibus pour Island Pond et les stations intermédiaires.............. 7.00 A M
Express pour Boston.................. 8.40 A M
Express pour New-York et Boston via le Vermont Central.................. 3.30 P M
Express pour Island Pond et Gorham.... 2.00 P M
Express pour New-York via Plattsburgh, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à.................. 3.00 P M
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Acton, Richmond, Sherbrooke, Waterville et Coaticooke, seulement à.................. 10.10 P M

☞ Chars dortoirs pour chaque convoi de nuit. Bagage marqué (checked).

Le steamer *Carlotta* laisse Portland tous les Samedis Après-Midi (après l'arrivée du train laissant Montréal le vendredi soir) pour Halifax, Nouvelle-Ecosse, et retournant le Mercredi.

Il y a à bord un confort excellent pour les passagers et toutes facilités pour le fret.

Les Vapeurs de la Compagnie Internationale, qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis à 5 hs. P. M., pour St. Jean, N. B., etc.

On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Montréal, 7 avril 1869—1 Directeur-Gérant

H. CORRIGAN,

SHAKESPEARE

77, Rue St. François-Xavier.

GOUTER de Midi à 4 heures.—HUITRES cuites à ordre.—Un assortiment choisi de VINS, de LIQUEURS et CIGARES, et la célèbre BIERE de Dow.

8 mai 150. fm—150

OPPRESSIONS Toux, Rhumes **ASTHMES** **NÉVRALGIES** Catarrhes

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes respiratoires. Dans toutes les pharm. de France. PARIS. Vente en gros, J. ESPIC, 3, r. de Londres. —Exiger cette griffe sur chaque Cigarette.

AGENCE GENERALE POUR LA DOMINION

A LA

PHARMACIE du Dr. PICAULT

Coin des Rues Notre-Dame et Bonsecours, No. 75

EN FACE DE L'ANCIEN MAGASIN.

MONTREAL.

SEWING MACHINES

MOULINS A VENDRE.—Le PREMIER PRIX a été accordé à J. D. LAWLOR à la dernière exposition Provinciale tenue à Montréal, en Septembre 1868, pour la confection des meilleurs MOULINS A COUDRE DE SINGER manufacturés dans la Puissance du Canada.

Le soussigné reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu, annonce respectueusement à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il a toujours en mains un assortiment considérable et varié de MOULINS A COUDRE DE PREMIÈRE CLASSE tant de sa propre manufacture que provenant des meilleures fabriques des Etats-Unis, ayant tous les dernières améliorations et accessoires. Parmi lesquels sont:

Le MOULINS DE SINGER à l'usage des familles et des manufactures
Le do HOWE do do do
Le do ÆTNA do do do
Le do FLORENCE do action reversible,

Un nouveau Moulin à Navette, avec table, prix $30; aussi un nouveau moulin elliptique à l'usage des familles, construit sur le principe de Wilcox et Gibb, prix (avec table complète) $23. Moulins pour fil ciré A. B. et C.

Je garantis tous les moulins faits par moi comme supérieur sous tous les rapports à ceux de tout autre manufacturier en Canada. J'ai des certificats de tous nos principaux établissements manufacturiers et des meilleures familles de Montréal, Québec, et de St. Jean, N. B. attestant leur supériorité. Ma longue expérience dans ce commerce et les grandes facilités pour manufacturer me mettent en état de vendre des Moulins à Coudre de Première Classe de 20 à 30 pour cent à meilleur marché que tout autre fabricant dans la Puissance. J'offre en conséquense aux agents de meilleurs moulins à de meilleures conditions

Les agents voyageurs et locaux feront bien de donner leur attention à ce sujet.

Un escompte spécial sera alloué au clergé et aux institutions religieuses.

Bureau principal: 365, rue Notre-Dame.
Manufacture: 48, rue Nazareth. Montréal.
Succursale: 22 rue St. Jean, Québec: 78 rue King, St. Jean, N.-B., et 18, rue Prince, Halifax, N.-E.

Toutes sortes de Moulins à coudre réparés et améliorés à la Manufacture, 48, rue Nazareth, et à la boutique au-dessus du Bureau, 365 rue Notre-Dame, Montréal.

J. D. LAWLOR,
365, Rue Notre Dame.
6 février 1869. aa—74

Le soussigné annonce au public qu'il est déménagé au

No. 227, RUE ST. GEORGES

où il continuera à tenir un assortiment des MACHINES A COUDRE célèbres de IRWIN et Cie. qui ont remporté les prix suivants:

1er prix à l'Exposition de Kingston, 1863; 1er prix 'Exposition d'Hamilton, 1864; prix extra et unique à l'Exposition de London, Ont. en 1865; prix et iplôme à l'Exposition de Montréal, 1865; prix xtra pour le meilleur moulin à coudre pour les amilles à Exposition de Toronto en 1866; 1er rix pour le meilleur moulin pour toute sorte d'ouvrages Exposition de Kingston, 1867, et en 1868 à Montréal. Aussi, toute autre espèce de Moulins.

M. Desrochers se charge de la réparation de oute espèce de Machines à Coudre.

P. B. DESROCHERS, Agent,
227, Rue St. Georges.
Montréal, 20 Nov. 1868. aa—11

VERS Les *Pastilles Vermifuges* du Dr. Picault sont les seules reconnue infaillibles contre les vers des enfants. ☞ Toutes les autres ne sont que d'imitations. PICAULT et FILS, coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, No. 75, en face de l'ancie Montréal.

ju

LE PAYS

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE

J. D.—C.R. G. D.—B.C.L. J. BTE. D. L.L.B.

AVOCATS,

No. 57,—*RUE ST. GABRIEL,*— *No* 57

30 nov. 1868 aa—19

LORANGER ET LORANGER

AVOCATS,

29, Rue St. Vincent,

MONTRÉAL.

20 novembre 1868. aa—11

M. LAFRAMBOISE,

AVOCAT,

No. 32, PETITE RUE ST. JACQUES.

21 nov 1868 aa—12

J. B. DEPATI et CIE

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

EN GROS ET EN DÉTAIL

Clos Nos. 531 et 545 Rue Craig, et No. 1, Bassin du Canal,

Ont toujours en mains BOIS BLANCHI et EMBOUVETÉ.

17 juin. 183

MOUSSEAU & DAVID,

AVOCATS,

No. 36, RUE ST. VINCENT, No. 36.

J. A. MOUSSEAU, L. O. DAVID.
25 nov. 1868. aa—15

DORION, DORION & GEOFFRION

AVOCATS,

No. 43, RUE ST. VINCENT, No. 43.

AU DEUXIEME.

L'HON. A. A. DORION, G. R.
V. P. W. DORION, ECR.,
C. A. GEOFFRION, ECR.
12 juin 1867 jno—62

ELIE SAVARIAT,

Entrepreneur—Charpentier—Menuisier

328 Rue Jacques Cartier,

MONTREAL.

Tout ordre exécuté avec promptitude et sous le plus court délai à prix modérés.

23 fév. 1869 aa—88

DUHAMEL ET RAINVILLE

AVOCATS,

28, Rue St. Vincent.

JOSEPH DUHAMEL. H. F. RAINVILLE.
mai 1869. 152.

(ETABLIE EN 1859.)

HENRY R. GRAY

CHIMISTE ET DROGUISTE

144, Grande Rue St. Laurent,

MONTRÉAL.

Toutes drogues et préparations chimiques achetées a cette Pharmacie sont garanties de première qualité.

26 sept. 1868 aa—100

FOWLER & ROY,

ARCHITECTES,

ONT TRANSPORTÉ LEUR BUREAU

AU

No. 4, CHAMBRES de la BANQUE MOLSON

21 nov. 1868. aa12

A. BRODEUR,

Tailleur,

92, Rue Notre-Dame,

En face de Préfontaine et Perrault.

30 avril. aa—144

GUSTAVE A. DROLET

AVOCAT,

No, 30, Rue St. Vincent,

MONTREAL.

1er juin. aa—169

NOUVELLE PHARMACIE.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public qu'il a ouvert une Pharmacie à l'adresse ci-dessous (presqu'en face du magasin d'Epicerie bien connu de McLaren) où il tient un assortiment complet de vraies Drogues, de Produits chimiques, de Médicaments patentés, Parfumerie, etc., etc.

Ayant près de vingt années d'expérience dans les Dispensaires d'Angleterre et du Canada, il espère que par une stricte attention aux besoins de ses pratiques, et en ne vendant rien que des marchandises de première qualité, de mériter une part de leur patronage. Magasin ouvert le dimanche de 9 à 10 A. M. et de 4 à 5 P. M.

J. D. L. AMBROSSE,
Pharmacie St. Laurent.

Assistant de la Compagnie des Pharmaciens de Londres. Associé de la Société Pharmaceutique de la Grande-Bretagne. Licencié au Collége des Médecins et Chirurgiens. Coin des rues St. Laurent et Ste. Catherine, Montréal.

4 juin 1869. aa—172

REPAREZ VOS POELES A TEMPS.

Les Soussignés ont en magasin des GRILLES BRIQUES A FEU et FONTE pour le réparage de toutes sortes de POÊLES, tels que les suivants:

Le "Challenger" fourneau de cuisine
do do de GOING.
Le "Stewart" Le "Nuget"
Le "Bon Samaritain"
Le "Canada" Le "Steward"
Le "Americain"
Le "Model Cook" Le "Golden Era"
Le "Northern Light"
Le "Albanian" Le "Oriental"
Le "Reflector," etc.

Envoyez vos commandes de suite au No. 525, RUE CRAIG, elles seront exécutées dans le plus court délai.

MEILLEUR ET CIE.,
(Ci-devant RODDEN et Cie.)
18 août. 231.

CUSSON ET TRUDEL,

Marchands de Bois de Service.

Cour à Bois et Chantier de sciage:

Rue Sanguinet, près la Rue Ste. Catherine,

ET

Sur le bord du Canal, vis-à-vis le 1er Bassin

MONTREAL.

Toutes sortes de Bois de Construction: Chêne, Orme, Epinette, Cèdre, etc., sciés à ordre, à des prix modérés.

N.B.—M. Cusson, le plus ancien mesureur juré de Montréal, se chargera, lorsqu'il en sera requis, de mesurer le bois scié, qui ne devra pas être sous le contrôle du Bureau du Surintendant des Mesureurs de Bois.

17 août. am—233

Le Bois de Lit Patenté de Whiteside

est le plus comfortable, le plus propre et le plus durable qui soit en usage. Prix: de $3.50 à $6.00,

LE LIT de CAMP PATENTÉ de WHITESIDE

est un lit et bois de lit combinés, convenable pour les Hôtels, Hôpitaux, Pensions, Ecoles, Excursionnistes, etc. Aucune maison ne devrait s'en passer, vû que ce sont les meilleurs articles en ce genre.

LE SÉCHEUR DE LINGE PATENTÉ DE WHITESIDE

Est un article de ménage indispensable, occupe moins d'espace, tient plus de linge, est plus léger plus durable et moins coûteux qu'aucun autre. Carrosses et perambulateurs pour enfants, aux derniers goûts, de notre propre manufacture. En magasin, toute espèce de matelas que l'on manufacture à ordre, chez

WHITESIDE,
ENTREPOT DE BOIS DE LIT PATENTÉS,
156, Grande rue St Jacques près l'Hôtel Ottawa.
17 Août 233.

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION,"

19 et 20 CORNHILL, LONDRES.

CAPITAL . . . . £2,500,000 Sterling

DÉPARTEMENT DU FEU.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SECURITE, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Ajustement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE

Quatre-vingt pour cent des profits qui proviennent de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Polices ayant droit aux profits.

La moyenne des Bonus déclarés en 1868 est de £2 2s 6d par cent.

Toutes réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.

En vertu d'un acte récent du Parlement, une épouse peut prendre une police sur la vie de so mari, et cette police est à l'abri de toute saisie.

FREDERICK COLE, *Secrétaire,*
MORLAND WATSON & Cie, *Agents Généraux pour le Canada.*

OFFICE:—385 et 387 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Surintendant:—A. TELLIER, | *Inspecteur des Agences*:—T. C. LIVINGSTON, P. L. S. Haut-Canada.

22 février 1869. aa—1

GLACE! GLACE! GLACE!!

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses GLACIÈRES, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé.

Pour les prix s'adresser à

JOSEPH CHRISTIN,
149, Rue Sanguinet.
1er mai. jno—145

ENSEIGNE DU MARTEAU.

FERRONNERIES,
POELES DE CUISINE.

POELES DE CUISINE pour bois ou Charbon, avec Réservoir en Cuivre et Réchaud pour Assiettes, &c.

POELES DOUBLES, &c., &c.

COUCHETTES EN FER, avec un Assortiment Général de Ferronnerie.

BALANCES, BECHES, FOURCHES, &c., RÉFRIGÉRATEURS.

☞ *VIEUX POELES PRIS EN ÉCHANGE*

G. LEPAGE,
210, Rue St. Paul,
Coin de la Place Jacques-Cartier.
1er Mai 1869. fm—145

AVIS.

JE DONNE AVIS que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé par moi.

J. O. MERCIER.
Montréal, 25 mars 1869. 115

L. P. DUFRESNE,

MARCHAND DE

MONTRES EN OR ET EN ARGENT

Bijouteries, etc.

88, RUE ST. JOSEPH,

MONTRÉAL.

Montres et Bijouteries réparées et gravées.

29 mai. cm—167

AVIS.

Wm. DOUGLASS,

MAGASIN DE

Chaussures de premier prix,

No. 75,

GRANDE RUE ST. LAURENT,

Vendra pendant deux semaines seulement ses chaussures à grande réduction.

Ceux qui désirent se pourvoir d'un article garanti pour la justesse, le style, la confection et la qualité, peuvent nous laisser leur mesure, et ne regretteront aucunement d'être entrés au No. 75, Grande rue St. Laurent, Enseigne de la grosse botte de premier prix.

26 mai. fm—165

BOUCHONS! BOUCHONS!! BOUCHONS!!!

A VENDRE,

BOUCHONS,
BONDONS,
ROBINETS, Etc.

De toute dimension et qualité.

Au moyen d'une machine patentée, nos BOUCHONS sont ronds et pour certains usages particuliers, uniformes de dimension. On sollicite des commandes.

COMPAGNIE CANADIENNE DE BOUCHONS.
14 à 20, rue William.
9 juillet. —200

DISPENSAIRE DE LA CITE.

VIS-A-VIS M. THOS. MUSSEN,

No. 252, RUE NOTRE-DAME.

Le soussigné, (dernièrement et pendant plusieurs années chez MM. LYMAN, CLARE & CIE.,) prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'acquisition du fonds de l'établissement susdit et récemment sous la conduite de M. Z. Fortier.

Les affaires seront conduites sous la surintendance personnelle du soussigné, et un assortiment choisi de

DROGUES ET DE PREPARATIONS CHIMIQUES

les plus pures sera constamment en mains. Il compte pouvoir mériter le patronage des amis actuels de l'établissement, et espère ainsi s'assurer une part dans la confiance et l'aide du public.

Son assortiment de

Parfumeries, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles et à Dents, et autres Articles de Toilette,

sera de qualité supérieure, bien choisi, et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

☞ Les prescriptions seront préparées avec soin.

J. EUGÈNE D'AVIGNON,
Licencié du Collégé des Médecins et Chirurgiens.
Montréal, 17 avril 1869 aa—133

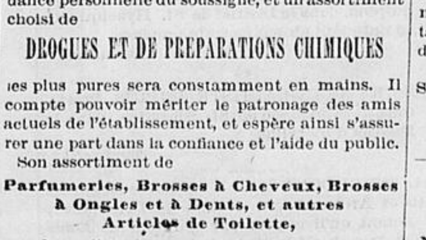

AVIS AU PUBLIC EN GENERAL.

A l'avenir, le soussigné sera prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra bien lui donner pour réparer, Vernir, Polir et Nettoyer toutes sortes de Meubles et Pianos, chez lui où à domicile, si on le préfère.

La réparation des meubles causant souvent beaucoup de trouble en les faisant transporter à l'atelier, parce qu'alors on risque de les endommager ou les briser, le soussigné offre au public de se rendre à domicile pour faire ces ouvrages.

On promet satisfaction, vu que l'on n'emploiera que les meilleurs matériaux.

Le soussigné réfère le public à M. T. D. Hood, facteur de pianos, chez qui il a fait des ouvrages de ce genre pendant onze ans.

Autres références:—MM. John Piatt, Adolphe Roy, Laurent et Laforce, Mme Joyal, etc.

PIERRE GOSSELIN,
No. 95 Rue St. Laurent,
Chez M. MÉLOCHE, Orfèvre.
Montréal, 8 Juin 1869. 175.

LE Dr. TRESTLER & FRERE

243, RUE NOTRE-DAME,

2ième porte de la rue St. Lambert.

Prennent la liberté d'annoncer à leurs pratiques qu'outre le Chloroforme, dont ils ont fait usage avec le plus grand succès, depuis quinze ans ils viennent de recevoir un appareil des plus perfectionnés, pour extraire les dents et les racines sans aucune douleur quelconque, au moyen du protoxide d'azote, ou gaz hilariant. Ils espèrent que leurs efforts pour soulager l'humanité souffrante leur assureront à l'avenir l'encouragement qu'ils n'ont cessé d'obtenir jusqu'à présent.

MM. LE DR. TRESTLER et FRERE ont l'honneur de prévenir le public qu'ils posent les dents sur OR, PLATINE et GUTTA-PERCHA d'après les méthodes les plus approuvées, sans employer ni ressorts, ni crochets. Ces dents, parfaitement solides, paraissent si naturelles que l'œil exercé d'un artiste peut s'y méprendre.

On trouve toujours chez le DR. TRESTLER ET FRERE l'EAU ANGELIQUE qu'ils préparent euxmêmes Cette eau, uniquement composée d'aromes et d'extraits de végétaux, a la propriété de conserver les dents et de raffermir les gencives.

Elle est particulièrement recommandée par la Faculté comme préservatif contre l'irritation que causent certaines boissons et l'usage du tabac Elle donne à la bouche une odeur agréable.

L'ELIXIR ODONTALGIQUE préparé par le Dr. Trestler et Frère soulage instantanément le mal de dents et prévient la carie. Cet Elixir est odoriférant et n'a pas l'inconvénient des compositions corrosives employées ordinairement, qui gâtent les dents sur lesquelles on les applique même les voisines, et brûlent les gencives.

LA POUDRE DENTIFRICE du Dr. Trestler et Frère ne contient aucun des acides qui se trouvent dans la plupart des poudres recommandées. Elle est impalpable et ne se compose que des substances propres à conserver et entretenir les dents parfaitement saines et belles.

Le Dr. T. croit devoir surtout rappeler aux mères de familles son heureux succès pour régulariser les dents des enfants, chose à laquelle on ne pense souvent que trop tard.

DR. C. F. F. TRESTLER, } DENTISTES.
H. R. S. TRESTLER, }
Montréal, 9 nov. 1868. 1

Hopital d'Accouchement Privé

PLACE DURHAM, No. 22, RUE ST. LOUIS

MADAME CUISKELLY vient d'ouvrir l'établissement ci-dessus pour la commodité d toutes les classes, et les transactions y seront tenues sous le plus grand secret. Les conditions Mme. C. sont tellement raisonnables que toutes les classes de la société peuvent se permettre l confort d'une demeure tranquille, où tout le soin possible est porté aux exigences de chaque malade Mme. C. promet de s'occuper exclusivement de cet établissement et d'en faire un hôpital de première classe pour les femmes mariées, les épouse de soldats ou autres, qui pourraient requérir ses services. On donnera les meilleures références à Montréal. Avis et service à toute heure. Nourrices toujours prêtes.

28 nov. 1868. aa—18

COMPAGNIE

D'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU,

DE LA

CITE DE MONTREAL

DIRECTEURS:

BENJAMIN COMTE, ECR.

R. A. R. HUBERT, ECR.,	AND. LAPIERRE, ECR.
HUBERT PARE, ECR.,	J.-BTE. HOMIER, ECR.
NARCISSE VALOIS, ECR.	N. VILLENEUVE, ECR.
JAMES E. MULLIN ECR.,	FERD. PERRIN, ECR.

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr; chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque so sont des Canadiens qui s'assurent entr'eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leur prime en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurances basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'a fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St-Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrét--Trésorier,
21 Oct. 1867. aa—43

Dr. L. J. B. LEBLANC,

CHIRURGIEN DENTISTE,

(Elève et successeur du Dr. Jourdain.
No. 581, RUE CRAIG, AU COIN DE LA RUE COTÉ
MONTRÉAL.

De 9 à 5 heures,

Le DR. LEBLANC extrait les DENTS sans douleur, au moyen du GAZ.

28 avril aa—142

A VENDRE.

Des Drapeaux, Pavillons et Union Jacks, Goudron, Poix pour Toit, Étoupe, Cordage, Agrès en fil d'Archal, Canevas, Huiles, Peintures, Étamines, Lampes, Suif, Caoutchouc, Ancres et Chaînes.

P. S. ROSS ET FRÈRE,
10, Rue des Sœurs-Grises.
Montréal, 9 Juin 1869. 177

JOURNAL "LE PAYS"

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

" *La Compagnie d'Imprimerie et de Publication du Canada,*"

A SES BUREAUX

No. 51, GRANDE RUE ST. JACQUES,

MONTREAL.

N. AUBIN, Rédacteur-en-chef.

CET ÉTABLISSEMENT D'IMPRIMERIE est aujourd'hui sur un pied tel qu'il ne saurait être surpassé par aucun établissement de ce genr dans le pays.

L'acquisition qu'il vient de faire, à des frais considérables, de Caractères de Fantaisie de Presses et d'Encre des premières maisons de France et des États-Unis lui permet d'exécuter les ouvrages les plus délicats [illegible] oute la netteté et toute la promptitude [illegible] à d [illegible] IX TRÈS RÉDUITS.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATION DU CANADA

s'est procuré pour l'impression du

"PAYS"

et des ouvrages dont elle sera favorisée,

UN ATELIER TYPOGRAPHIQUE

des plus complets.

—oo—

Les caractères sont tous neufs et du dernier goût et près enten une variété de genres qui rivalise avec ceux des meilleurs établissements.

Les Prix sont des plus modérés.

—oo—

On se charge de l'impression de

FACTUMS,

BLANCS, pour avocats, notaires, etc., etc.,

PROGRAMMES,

CIRCULAIRES, etc.

TETES DE COMPTES et de lettres,

BILLETS DE FAIRE PART, funéraires et autres,

CARTES D'AFFAIRES, de visite, d'invitations, etc.,

PETITES ET GRANDES AFFICHES,

Impressions en encre coloriée, bronzée, etc.,

Livres, Pamphlets, etc

—oo—

Toute commande transmise par la poste sera exécutée ave soin, élégance et sous le plus court délai.

—oo—

☞ **On sollicite spécialement la clientelle des amis du Journal.**